

L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances

Quelques données sociodémographiques et de l'habitation pour éclairer la réalité mauricienne

Cette étude a été rendue possible grâce à la contribution financière des partenaires suivants :

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Fonds de recherche et de la planification de la Stratégie nationale sur le logement. « Les opinions, analyses, interprétations et recommandations présentées sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la SCHL. »

Consortium en développement social de la Mauricie, dans le cadre de son entente sectorielle en développement social.

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, par les fonds reçus du Secrétariat à la condition féminine.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), dans le cadre du plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

ÉQUIPE DE RECHERCHE	
Consortium en développement social de la Mauricie (Consortium) Promoteur et fiduciaire du projet	Stéphanie Milot , coordonnatrice
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) Direction et réalisation de la recherche	Lise St-Germain , directrice Laura-Kim Dumesnil , Lucie Lafrance et Marie-Pier St-Louis , professionnelles de recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ). Direction santé publique et responsabilité populationnelle. Contribution à la collecte et analyse des données (trois volets)	Caroline Marcoux , agente de planification, programmation et recherche Maude-Amie Tremblay , conseillère en santé environnementale
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) Expertise ADS+	Joanne Blais , directrice

Membres du comité de suivi et experts consultés

Le comité de suivi inclut les partenaires de la recherche, auxquels s'ajoutent :

Richard Maziade, président, Fédération régionale des OSBL en habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il est aussi porte-parole des propriétaires de résidences privées pour aînés (RPA) de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Jimmy Ducasse, directeur général, Office municipal d'habitation de Trois-Rivières.

Claude Jalette, coordonnatrice, InfoLogis Mauricie.

Collaboration au portrait statistique :

Frédéric Lemay, technicien en recherche, CIUSSS MCQ, Direction santé publique.

Louise Lemire, collaboratrice de recherche, spécialiste de données quantitatives, CRSA.

Véronique Lamothe, conseillère en gestion, Société d'habitation du Québec (SHQ).

DROIT DE REPRODUCTION

©CRSA, 2024

ISBN : 978-2-924046-72-2 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Pour citer ce document :

Lafrance, Lucie, avec la collaboration de Louise Lemire, Stéphanie Milot et Lise St-Germain. 2024. *Portrait de l'habitation et du logement social et communautaire en Mauricie : Quelques données sociodémographiques et de l'habitation pour éclairer la réalité mauricienne*. Dans le cadre de la recherche intitulée L'Habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances, Rapport déposé aux partenaires du projet coordonné par le Consortium en développement social de la Mauricie, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 61 p.

Les cahiers thématiques de recherche sont disponibles sur les sites suivants :

lecrsa.ca | consortium-mauricie.org | tcmfm.ca



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES	5
ORIGINE ET ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE	6
Émergence du projet de recherche	6
Intention de recherche	6
Approche et orientations.....	7
Méthodologie de recherche	8
Les trois volets de l'étude et questions de recherche.....	9
Les enjeux, limites et points forts de la méthode.....	11
Les cahiers thématiques des résultats de recherche	11
DONNÉES POPULATIONNELLES ET LOGEMENT EN MAURICIE	12
Territoire étudié.....	13
Utilisation et provenance des données	13
Perspective d'ADS+ et autres spécificités	13
Mise en garde sur les données.....	13
Limites des données.....	14
PRÉSENTATION DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE	16
Faits saillants.....	16
Évolution de la population.....	19
Plus de ménages privés malgré une faible augmentation de la population	19
L'arrivée de personnes des autres régions fait obstacle à une baisse de la population en Mauricie	20
Un vieillissement de la population qui se poursuit	22
La population autochtone en croissance tant en milieu rural qu'en milieu urbain.....	26



Une population immigrante qui augmente, mais faiblement, surtout dans les territoires ruraux.....	29
Caractéristiques des ménages et des familles de recensement	31
Composition des ménages.....	31
La composition des familles en Mauricie	31
Une population vieillissante influence l'âge du principal soutien du ménage	33
Locataire ou propriétaire : peu de variations	34
De quels revenus disposent les personnes en Mauricie?.....	36
Taux de faible revenu et MPC.....	37
Coût médian du logement en Mauricie	39
Considérant la faiblesse du revenu médian, il est probable que les paiements à faire pour se loger constituent un défi important pour un grand nombre de ménages.	39
Taux d'effort pour se loger	40
Le parc immobilier.....	44
De moins en moins de résidences privées pour les personnes âgées?.....	49
Besoins impérieux en matière de logement	50
Taux d'inoccupation	50
COMMENTAIRES ANALYTIQUES.....	52
Évolution de la population et des ménages; impact sur le logement des personnes âgées.....	52
Les caractéristiques des ménages et des familles de recensement : pression sur la demande de logements	53
Revenus, coûts des loyers et le taux d'effort : les besoins essentiels compromis.....	54
Un trop grand nombre de personnes touchées par les besoins impérieux en matière de logement en Maurice.....	56
L'évolution des besoins des populations avec le parc immobilier actuel est-elle possible?	56
EN CONCLUSION	58
RÉFÉRENCES	59

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Population dans les ménages privés et nombre de ménages privés, entre les recensements de 2011, 2016 et 2021, en Mauricie (p. 20)
- Tableau 2 : Mouvement de la population, MRC et Mauricie, 2017 à 2021 (p. 21)
- Tableau 3 : Population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge, Mauricie et le Québec, 2011, 2021, 2031 (p. 23)
- Tableau 4 : Population de 65 ans et plus estimée et projetée, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 et 2031 (p. 24)
- Tableau 5 : Variation de la population projetée, MRC, Mauricie et le Québec entre 2021 et 2031 (p. 25)
- Tableau 6 : Nombre et pourcentage de la population autochtone, MRC, Mauricie et le Québec, 2011 à 2021 (p. 27)
- Tableau 7 : Ratio femmes/hommes parmi la population autochtone, MRC, Mauricie et le Québec, 2011, 2016 et 2021 (p. 28)
- Tableau 8 : Nombre et pourcentage de la population immigrante, MRC, Mauricie et le Québec, 2011 à 2021 (p. 29)
- Tableau 9 : Ratio femmes/hommes parmi la population immigrante, MRC, Mauricie et le Québec, 2011, 2016 et 2021 (p. 30)
- Tableau 10 : Familles de recensement de plus d'une personne selon le type de famille, MRC, Mauricie, et le Québec, 2021 (p. 32)
- Tableau 11 : Revenu médian après impôt des personnes selon le sexe, MRC, Mauricie et le Québec, 2020 (p. 36)
- Tableau 12 : Seuils du faible revenu après impôt selon la Mesure du faible revenu (MFR), selon la taille du ménage, le Québec, 2015 et 2020 (p. 38)
- Tableau 13 : Nombre et pourcentage de personnes en situation de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), MRC, Mauricie et le Québec, 2015 et 2020 (p. 38)
- Tableau 14 : Revenu médian et moyen après impôt des ménages, MRC, Mauricie et le Québec, 2020 (p. 39)
- Tableau 15 : Ménages au taux d'effort de 30 % et plus selon le mode d'occupation, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (p. 41)
- Tableau 16 : Logements selon le nombre de chambres à coucher, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (p. 45)
- Tableau 17 : Interventions RénoRégion (PRR) et Rénovation Québec (PRQ) en Mauricie entre 2017-2018 et 2021-2022 (p. 47)
- Tableau 18 : Nombre de RPA et nombre total d'unités, MRC et Mauricie, 2021 et 2023 (p. 49)

Tableau 19 : Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (p. 50)

Tableau 20 : Taux d'inoccupation globale, Trois-Rivières, Shawinigan et ville La Tuque, 2019 et 2022 (p. 51)

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Variation de la population vivant en ménage privé et du nombre de ménages privés et du nombre de ménages privés entre les recensements de 2011, de 2016 et de 2021, Mauricie (en %) (p.19)

Figure 2 : Population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge, Maurice et le Québec, 2011, 2021 et 2031 (p. 26)

Figure 3 : Variation de la population ayant une identité autochtone, selon le sexe, Ville de La Tuque (p. 27)

Figure 4 : Âge du principal soutien de ménage, selon le groupe d'âge, Mauricie et le Québec, 2011, 2016 et 2021 (p. 33)

Figure 5 : Ménages dont le principal soutien est âgé de 75 ans et plus, MRC, Mauricie et le Québec (p. 34)

Figure 6 : Frais mensuels médians pour les ménages locataires et propriétaires, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (p. 40)

Figure 7 : Ménages propriétaires au taux d'effort de 30% et plus, MRC, Mauricie et le Québec, 2011, 2016, 2021 (p. 42)

Figure 8 : Ménages locataires au taux d'effort de 30% et plus, MRC, Mauricie et le Québec, 2011, 2016, 2021 (p. 42)



ORIGINE ET ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE

Émergence du projet de recherche

Le Consortium en développement social de la Mauricie (Consortium) anime une concertation intersectorielle régionale de laquelle est issu le comité régional en habitation qui regroupe une douzaine d'organisations institutionnelles, municipales et communautaires. Ensemble, ils unissent leurs forces pour améliorer les conditions de vie, la vitalité des territoires et prévenir les inégalités sociales et la pauvreté.

En 2020, le Consortium a mobilisé plusieurs partenaires régionaux autour du projet de recherche *L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances*. Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a été mandaté pour réaliser l'étude avec la collaboration des partenaires du projet.

La priorité de l'habitation est inscrite depuis plusieurs années dans les orientations du Consortium ainsi que dans les instances locales s'y rattachant. Toutefois, le contexte de la crise du logement exacerbée par la pandémie a été favorable à une plus large mobilisation des acteurs et des actrices de la région autour de ce projet. D'ailleurs, les premiers résultats ont été présentés lors du Rendez-vous sur l'habitation et le logement social en Mauricie le 2 juin 2022 auquel plus de 115 personnes issues du milieu municipal, du réseau communautaire, du réseau public (divers ministères) et autres structures de concertation ont participé. La synthèse de cette journée est disponible sur le site Internet du Consortium (https://consortium-mauricie.org/file/synth--se_rdv-habitationlsc_vf.pdf).

Intention de recherche

Ultimement, ce projet a comme intention :

- D'approfondir les connaissances sur les réalités et les besoins de groupes de populations cibles.
- De mobiliser les connaissances acquises par les partenaires et favoriser une compréhension partagée des besoins des populations cibles.
- De renforcer la concertation intersectorielle et multiplier les initiatives en matière d'habitation et de logement social et communautaire favorisant l'accessibilité, la qualité de l'habitation et le soutien aux populations ayant des besoins particuliers.



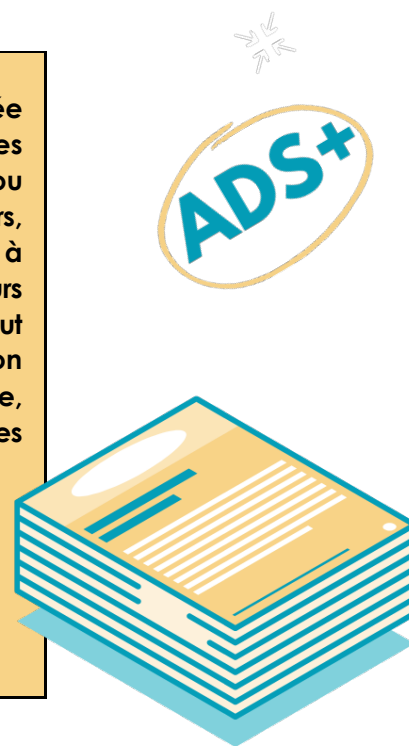
Approche et orientations

Une approche de mobilisation des connaissances est privilégiée dans ce projet de recherche collaborative. La méthode, tant quantitative que qualitative, guide la démarche qui s'intéresse à la fois aux données issues des expériences vécues par les personnes directement concernées, aux données recensées dans les milieux de pratique et celles issues de sources plus formelles et académiques. Des allers-retours entre l'équipe de recherche et les différentes parties prenantes ont favorisé un ancrage sur les enjeux en constante évolution pendant la recherche et l'identification de pistes d'action favorables aux objectifs de changements souhaités. Le Rendez-vous régional a été à cet effet un espace privilégié de partage et de mobilisation des connaissances.

L'approche d'analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle (ADS+) a été considérée dans cette étude. Lorsque les données ventilées selon les sexes étaient disponibles, nous avons mis en évidence des encadrés ADS+ pour faire ressortir, dans les résultats, les éléments spécifiques aux femmes et aux différentes oppressions vécues.

L'analyse différenciée selon les sexes, communément appelée ADS est une méthode d'analyse qui sert à évaluer les répercussions éventuelles de politiques, de programmes ou d'initiatives sur des femmes et des hommes d'horizons divers, en tenant compte du genre. Le + fait référence à l'intersectionnalité, soit à l'intersection des variables (facteurs identitaires : âge, statut d'autochtone, statut d'immigration/absence de statut, identité de genre, orientation sexuelle, racisation, présence d'un handicap, classe sociale, etc.), qui peut renforcer les inégalités ou en faire naître des nouvelles.

Source : boiteaoutilsmauricie.org





Méthodologie de recherche

L'état de situation sur l'habitation et le logement en Mauricie a été réalisé à partir d'une méthodologie mixte qui comprend trois volets.

Le **premier volet**, statistique, examine les données du dernier recensement ainsi que les données colligées par les organisations à partir d'indicateurs ciblés qui permettront d'observer l'évolution de la situation depuis le dernier Portrait de l'habitation en Mauricie - Bilan, besoins et perspectives réalisé par le Consortium en développement social en 2010. Il apportera aussi un éclairage sur des réalités nouvelles qui ont émergé dans les dernières années ou d'autres qui se transforment.

Le **deuxième volet**, de nature qualitative, s'intéresse aux vécus et aux points de vue des groupes cibles de populations en situation de vulnérabilité en ce qui a trait à leur capacité de se loger adéquatement et selon leurs besoins et réalités. Ce volet est réalisé par des entretiens de groupes et individuels auprès des personnes issues des groupes cibles de populations ainsi qu'auprès d'intervenantes et d'intervenants qui les accompagnent au sein de diverses ressources du territoire. Des personnes ou des organisations clés ont aussi été rencontrées, entre autres, pour saisir les réalités émergentes ou concernant un enjeu précis.

Le **troisième volet** s'intéresse aux politiques publiques qui peuvent soutenir les réponses aux réalités et besoins de logement et de manière spécifique pour les groupes cibles de populations. Un survol des politiques existantes aux paliers fédéral, provincial et municipal a été fait et présenté sous forme de cartographie. Il s'agit principalement d'une recension par analyse documentaire qui est une photographie à un temps donné puisque les politiques publiques sont évolutives et assujetties à des changements de gouvernance politique. En concordance avec l'approche de mobilisation des connaissances, un examen des revendications portées par les organisations et groupes de pression sur les politiques publiques a aussi contribué à l'analyse de ce volet.

Le tableau suivant présente de manière synthèse les volets, les questions de recherche et la méthode associée.



Les trois volets de l'étude et questions de recherche

Ce que l'on cherche à connaître à travers un projet en trois volets		
1	2	3
Portrait statistique du logement en Mauricie	Réalités et besoins auprès de groupes cibles de populations	Survol des politiques publiques en matière de logement
<p>Quels sont les changements depuis la publication par le Consortium du</p> <p><i>Portrait de l'habitation en Mauricie - Bilan, besoins et perspectives (2010)</i>?</p> <p>Quels ont été les opportunités et les obstacles rencontrés en matière d'habitation et de logement social et communautaire?</p>	<p>Quels sont les réalités et besoins actuels des groupes cibles de populations selon le point de vue des personnes concernées et des intervenantes et des intervenants?</p> <p>Quelles sont les actions collectives à développer pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité?</p>	<p>Quelle place occupe le logement dans les politiques publiques aux différents paliers gouvernementaux et au regard des populations cibles?</p>
Méthode quantitative	Méthode qualitative par groupes de discussion, entrevues et recension des écrits	Méthode qualitative par analyse documentaire

Choix des groupes cibles de populations en situation de vulnérabilité sociale

Que ce soit en raison de leurs conditions sociales, économiques, de leurs caractéristiques sociodémographiques ou encore identitaires, ethniques et culturelles, certains groupes de populations sont plus susceptibles d'être marginalisés, racisés, discriminés et exposés aux inégalités sociales à l'égard de plusieurs dimensions de leur vie, dont le logement. Ces populations sont par conséquent en situation de vulnérabilité sociale. C'est le cas des populations ciblées de ce projet. Ces constats ont été relevés précisément dans l'étude exploratoire *Veille sur les inégalités sociales en contexte de pandémie. Le point de vue des Mauriciens et Mauriciennes pendant la première année de la pandémie*

(2021), laquelle a été menée par les mêmes partenaires. Aussi, soit certains de ces groupes représentent une proportion importante de la population en Mauricie, soit leurs contextes de vie soulèvent des enjeux spécifiques de la problématique d'accès au logement. C'est pourquoi nous avons souhaité mieux connaître leurs réalités et besoins et ainsi réfléchir de manière plus inclusive les réponses en matière de logement.

Groupes de populations ciblées

Personnes immigrantes et/ou racisées : personnes établies au Canada depuis peu, habituellement moins de cinq ans (cmhc-schl.gc.ca) et vivant sur le territoire de la Mauricie au moment de l'entrevue. Les personnes et les groupes racisés peuvent rencontrer des obstacles d'ordre social, politique ou économique en raison de préjugés, à leur égard, fondés sur la race.

Personnes autochtones : personnes issues des Premières Nations, des peuples Inuit ainsi que les Métis vivant en communauté (appelé Réserve dans les politiques publiques fédérales) ou hors communauté, surtout en milieu urbain. Cette étude concerne seulement les personnes issues des Premières Nations ayant le statut Indiens inscrits ou non inscrits. Dans le cadre du projet, nous avons surtout rencontré les Premières Nations Atikamekw qui sont plus présentes dans la Mauricie qu'ils vivent en communauté ou dans les milieux urbains.

Personnes âgées à faible revenu : les personnes âgées de plus de 65 ans se percevant comme en situation de faible revenu, de précarité ou de pauvreté et vivant dans une résidence à titre de locataire ou propriétaire, en résidence privée pour aînés (RPA) ou en chambre, sur le territoire de la Mauricie au moment de l'entrevue.

Personnes marginalisées : personnes qui se perçoivent avec des difficultés sur le plan de la santé mentale; personnes vivant différentes formes de dépendance; personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle, c'est-à-dire qui n'ont pas de logement stable approprié ni la possibilité et les moyens ou la capacité de s'en procurer (peuvent vivre dans la rue, dans des refuges, en appartement supervisé ou en chambre ou en hébergement chez un proche). Ces personnes sont marginalisées du fait qu'elles vivent une ou plusieurs de ces conditions.

Femmes fuyant une situation de violence conjugale : toutes femmes, avec ou sans enfants, se percevant en situation de violence conjugale ou postconjugale sous toutes ses formes (économique, physique, psychologique, verbale, etc.) et fuyant cette situation (ayant ou non dénoncé et entrepris des démarches juridiques).

Plusieurs définitions sont repérées de : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/questce-que-la-strategie/strategie-nationale-sur-le-logement-glossaire-des-termes-courants>

D'autres groupes de populations sont en situation de vulnérabilité au regard du logement en raison de différents facteurs identitaires, culturels, de genre ou autres conditions. C'est le cas par exemple des personnes en situation de handicap, des femmes locataires prises

dans des situations d'abus de pouvoir ou de violences, des personnes vivant en chambre, des personnes issues des communautés LGBTQ+ (lesbiennes, bisexuelles, transgenres, bispirituelles, intersexuées, non binaires ou autres identités de genre). Bien que nous n'ayons pas systématiquement consulté ces populations, nous évoquerons certaines réalités recensées dans les écrits, ou nommées lors des groupes de discussion soit par des personnes elles-mêmes ou par des intervenant.e.s.

Les enjeux, limites et points forts de la méthode

Cette étude s'est échelonnée sur une période de trois ans débutant à l'automne 2021 et se terminant à l'hiver 2023. Entre la première phase de collecte de données (tour d'horizon des politiques publiques, entrevues avec les groupes de populations (2021-2022), l'analyse des données sociodémographiques (2022-2023)) et la réalisation de l'inventaire du logement social et communautaire (2023), la crise n'a cessé d'évoluer et les données étaient constamment en mouvance. Cet enjeu s'est présenté comme un défi important pour lier tous les contenus analysés. Par ailleurs, l'action en matière de logement social et communautaire et plus globalement sur l'ensemble des enjeux entourant la crise du logement a fait pression sur le processus de recherche. Comme l'approche se voulait dans une stratégie de mobilisation des connaissances empiriques, les besoins d'actions ont été considérés tout au long du processus qui initialement était prévu sur un an. Au terme de ce processus, cette mobilisation et l'ancrage sur les données empiriques sont une force de cette étude.

Les cahiers thématiques des résultats de recherche

Les résultats de la recherche sont présentés en divers cahiers thématiques. Ces derniers peuvent être consultés de manière indépendante les uns des autres.

Liste des cahiers thématiques :

- **Cahier d'introduction.** Présentation de la recherche et de la problématique de l'habitation et du logement social et communautaire en Mauricie.
- **Portrait** de l'habitation et du logement social et communautaire en Mauricie : Quelques données sociodémographiques et de l'habitation pour éclairer la réalité mauricienne.
- **Se loger en Mauricie** : Regard sur les réalités et besoins des groupes de populations en situation de vulnérabilité sociale.
- **Survol des politiques publiques** en matière d'habitation et de logement social et communautaire.
- **État de situation** sur le logement social et communautaire en Mauricie.



DONNÉES POPULATIONNELLES ET LOGEMENT EN MAURICIE

Les données exposées dans ce cahier ont comme objectif de présenter la composition de la population de la région et de ses territoires selon la réalité sociodémographique des ménages. En effet, la situation de l'habitation ne se vit pas de la même façon selon les conditions particulières vécues par des ménages différents : famille nombreuse, personne immigrante récemment arrivée dans la région, couple sans enfants, personne âgée à revenu faible ou modeste ou encore personne ayant des problèmes de dépendance ou de santé mentale.

Sont présentées également quelques données sur le parc d'habitation, le taux d'inoccupation, les résidences privées pour les personnes âgées, etc.

Lorsque c'est possible, une comparaison des données du recensement 2021 avec celles des précédents permet de voir l'évolution dans le temps de certains indicateurs. De même, nous comparons les données d'autres sources lorsqu'elles sont disponibles.

Ce portrait apportera un éclairage sur l'évolution des besoins en logement en Mauricie. Il est souhaité qu'il puisse éclairer les décisions des décideurs par une meilleure connaissance des réalités sociodémographiques de la région.





Territoire étudié

Ce portrait concerne la région administrative de la Mauricie (région 04), divisée en six territoires locaux de MRC (Mékinac, des Chenaux¹, Maskinongé), de villes (Trois-Rivières, Shawinigan) et l'agglomération de La Tuque². Par souci de synthèse, les données locales ne seront pas toutes présentées. Cependant, lorsqu'ils se démarquent d'une façon ou d'une autre de la donnée régionale, certains territoires locaux sont identifiés. Notons que toutes les données seront rendues disponibles aux comités locaux de développement social de la région qui souhaiteront les utiliser pour broser un portrait local.

Utilisation et provenance des données

Les données sont, pour la très grande majorité, issues des recensements de Statistique Canada. D'autres proviennent de recherche documentaire ou d'autres sources afin de contextualiser certaines réalités. Chaque fois que des données proviendront d'autres sources que des recensements de Statistique Canada, la source sera clairement identifiée.

Perspective d'ADS+ et autres spécificités

Les données sont en général ventilées selon le sexe (femmes/hommes) lorsqu'elles étaient disponibles. Certaines données démontrent la réalité spécifique des personnes autochtones ou des personnes immigrantes. Nous n'avons pas de données autrement caractérisées. Notons que l'ADS+ est intéressante au moment de réaliser un portrait, mais elle prend toute son importance lors du choix de projets ou d'initiatives pour tenir compte des impacts potentiels différenciés.

Mise en garde sur les données

Nous indiquons une mise en garde sur les effets de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et autres mesures de soutien financier sur le revenu des particuliers et des ménages en 2020.

Il importe de porter à l'attention du lectorat une remarque concernant le revenu et son impact sur différents indicateurs. Dans le recensement de 2021, le revenu de référence des personnes et des ménages est celui de l'année 2020. Rappelons que c'est l'année du début de la pandémie de COVID-19 et que cette situation a eu un impact important

¹ Les documents de statistiques et la toponymie du Québec utilisent l'appellation Les Chenaux. Sur le site de la MRC, l'appellation Des Chenaux est inscrite et sur le territoire de la Mauricie, il est plus courant de parler de la MRC des Chenaux. Dans ce texte, l'appellation Des Chenaux a été choisie.

² Lorsqu'il est question de l'ensemble de l'agglomération de La Tuque, le nom La Tuque sera utilisé. Lorsque l'information référera uniquement à la ville de La Tuque, ce sera expressément indiqué.



pour les travailleurs et les travailleuses (fermeture de commerces, pertes d'emploi temporaires ou permanentes), particulièrement dans les emplois les moins bien rémunérés. Pour soutenir les ménages, les paliers fédéral et provincial de gouvernement ont mis en place différentes mesures pour éviter que de nombreux ménages ne sombrent dans l'insécurité financière. Les revenus inscrits au recensement de 2021 incluent la Prestation canadienne d'urgence (PCU) qui a parfois augmenté de façon marquée le revenu habituel des particuliers.

Ainsi le recensement de 2021 semble indiquer que de nombreuses personnes ont vu s'améliorer leur situation économique, parfois jusqu'à dépasser le seuil de pauvreté calculé avec la Mesure du panier de consommation (MPC)³. Ce qui a fait en sorte que des ménages qui octroyaient 30 % ou plus de leur revenu pour se loger, en 2020 y allouaient un plus faible pourcentage parce que leur revenu avait augmenté. Mais cette augmentation de revenu était temporaire puisque la PCU a été mise en place et abolie en 2020, mais les données du recensement de 2021 n'en tiennent pas compte. (Statistique Canada, 2016a, 11 p., cité dans Lemire, 2023.)

Il faut donc regarder avec un œil critique les données s'appuyant sur le revenu qui a varié de façon importante entre 2020 et le recensement de 2021. Gardons en tête que la PCU n'existe plus dès l'année du recensement et que les revenus des ménages ne sont peut-être pas, en 2023, à la hauteur de ceux de 2020. En conséquence, il est possible qu'une amélioration du revenu observée entre 2016 et 2021 ne soit plus qu'un vague souvenir au prochain recensement.

Limites des données

En se basant sur le rapport *Portrait de l'habitation en Mauricie - Bilan, besoins et perspectives* publié en 2010 par le Consortium en développement social de la Mauricie, plusieurs indicateurs qui y étaient présentés sont repris dans la présente recherche pour voir leur évolution dans le temps afin d'observer l'évolution du portrait. Considérant que les définitions des indicateurs ou les extractions et calculs réalisés dans le portrait de 2010 peuvent varier de ceux utilisés ici, il sera difficile de comparer les données de 2021 avec

³ La Mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure qui établit le seuil de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base de la population. Le Québec l'utilise comme seuil de référence et elle est une mesure officielle au Canada. Le seuil de référence est le coût estimatif de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du logement, du transport et autres dépenses courantes comme le cellulaire, les services de garde, quelques loisirs, selon une qualité et une quantité déterminée pour une famille de référence de deux adultes et de deux enfants (Statistique Canada, 2016). Le coût de ce panier est ajusté selon le nombre de personnes pour refléter un niveau de vie de base modeste pour les personnes seules et les familles au Canada. Les seuils sont calculés pour chaque province et pour les territoires ainsi que pour différentes tailles de familles et de collectivités vivant en milieu rural et dans des centres faiblement ou fortement urbanisés. Les valeurs des seuils de faible revenu sont aussi indexées annuellement pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie en se fondant sur l'indice provincial des prix à la consommation. La MPC est donc fondée sur le coût d'un panier de biens et services que le revenu disponible à la consommation doit permettre de se procurer.



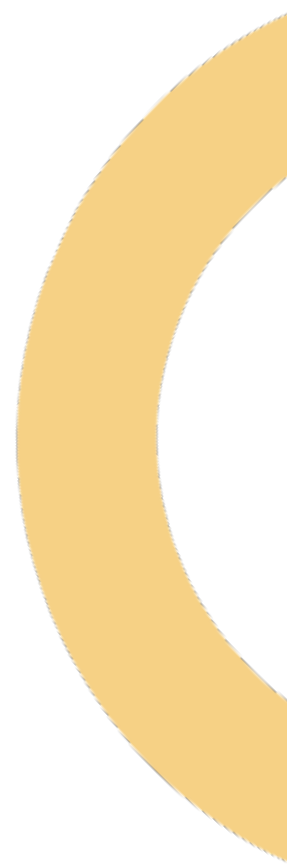
celles présentées dans le rapport de 2010. Cependant, comme les données sont présentées en comparant différentes années de recensement, il est possible de voir l'évolution.

Aussi, bien que les chiffres soient fiables et nous donnent un aperçu de la réalité, il est prudent de ne pas confondre réalités et données. Les données statistiques ne peuvent traduire entièrement la réalité. Les points de vue des actrices et des acteurs apporteront un regard et un éclairage complémentaires à ce portrait, surtout dans le contexte actuel de crise du logement.

Le contenu de ce cahier aborde les dimensions suivantes :

- Évolution de la population et des ménages;
- Caractéristiques des ménages et des familles de recensement;
- Revenus, coût des loyers et taux d'effort;
- Parc immobilier, taux d'inoccupation et besoins impérieux en matière de logement.

Tout au long du texte, des encadrés présenteront les données qui caractérisent les femmes ou qui concernent un groupe particulier de la population.





PRÉSENTATION DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE

Faits saillants

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Le nombre de ménages augmente plus rapidement que la population en Mauricie comme au Québec et la taille des ménages tend, pour sa part, à diminuer.

La **population vieillit rapidement en Mauricie**, 43,3 % de la population dépasse 44 ans en 2021. Le nombre de personnes de **55 à 64 ans diminuera** passant de 42 673 en 2011 à 32 469 en 2031 (-23,9 %) alors que les personnes de **65 ans et plus augmenteront** de 28,7 % entre 2021 et 2031, passant de 73 483 à 94 563 en 2031. En 2011, elles étaient autour de 33 500. La région est au 3^e rang derrière la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,4 %) et le Bas-Saint-Laurent (27,7 %) pour sa forte proportion de personnes de 65 ans et plus (26,5 %). Notons que les femmes ayant une espérance de vie plus longue que les hommes, elles seront donc en majorité chez les personnes de 65 ans et plus.

Sans la migration interrégionale, le nombre de naissances autochtones et l'immigration, la population de la Mauricie pourrait décroître.

La **population autochtone est en croissance** dans la région et représentait 2,6 % de l'ensemble de la population en 2011 et 3,4 % en 2021. **Elle vit majoritairement sur les communautés de Wemotaci et Opitciwan, mais on en compte de plus en plus dans les milieux urbains** de la région. La communauté Atikamekw de Manawan étant rattachée à la région administrative de Lanaudière, elle n'est pas incluse dans cette étude. Notons de plus que certaines personnes autochtones vivant en milieu urbain en Mauricie peuvent appartenir à d'autres nations.

La population immigrante, bien qu'elle ne représente pas une portion importante en Mauricie, tend à s'établir davantage en milieu urbain comme Trois-Rivières et Shawinigan, qu'en milieu rural.



CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Le nombre de **ménages augmente mais, en moyenne, chacun compte moins de personnes.**

Les ménages constitués de **familles immigrées, réfugiées ou de familles autochtones comptent plus d'individus** par comparaison à ceux composés d'autres types de familles.

La région compte 16 % de familles monoparentales, et 71,4 % d'entre elles sont dirigées par une femme et 28,6 % par un homme. Le pourcentage d'hommes est un peu plus élevé qu'au Québec (26 %).

En Mauricie, en 2021, 34,8 % de tous les ménages ont comme principal soutien une personne de 65 ans et plus, une proportion plus importante qu'au Québec (28,5 %). Bien que nous n'ayons pas de données précises sur le sexe, l'espérance de vie plus longue des femmes laisse supposer qu'elles sont ici aussi en majorité.

REVENUS, COÛT DES LOYERS ET TAUX D'EFFORT

En 2020, **le revenu médian des particuliers (37 200 \$) est plus bas en Mauricie** que pour l'ensemble du Québec (40 800 \$) et cela est encore plus vrai pour les femmes (32 800 \$; 37 200 \$ au Québec).

En 2020, **17 000 personnes en Mauricie (6,7 %) vivaient avec un revenu ne permettant pas de subvenir à leurs besoins de base** selon la Mesure du panier de consommation (MPC).

Une portion beaucoup plus importante de locataires doit consacrer 30 % ou plus de leur revenu pour se loger en Mauricie (19,9 %) comparativement aux propriétaires (7,3 %). Au total, on estime qu'il y a **16 000 ménages** qui sont dans cette situation.

Les frais mensuels médians pour se loger lorsqu'on est propriétaire sont de 775 \$ en 2021 en Mauricie **comparativement à 1 070 \$ au Québec** et de 592 \$ pour une location **comparativement à 810 \$ pour le Québec.**

Les ménages devant consacrer 30 % ou plus de leur revenu pour se loger se retrouvent surtout en milieu urbain.



BESOINS IMPÉRIEUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT

En 2021, il y a en **Mauricie**, toutes proportions gardées, **deux fois moins de ménages (3 %) ayant des besoins impérieux⁴ en matière de logement qu'au Québec (6 %)**. Les besoins impérieux en matière de logement déterminent si un ménage locataire peut se payer un logement de taille et de qualité convenables dans sa communauté. Les indices pour estimer les besoins impérieux sont : 30 % et plus du revenu brut consacré aux frais de loyer, réparation majeure ou taille inadéquate selon le ménage.

Même si les taux semblent faibles dans les territoires, cela représente un **nombre important de ménages** ayant des besoins impérieux de logement **dans Trois-Rivières (2 355) et Shawinigan (695)**, pour un total global de **3 875 ménages affectés en Mauricie**.

PARC IMMOBILIER

Le parc immobilier (locatif ou maison privée) est plus vieux en Mauricie qu'au Québec : plus de la moitié des constructions (**59,5 %**) ont été érigées avant **1981**, et ont donc plus de 40 ans, contre 53,2 % au Québec. Seulement 17,7 % ont été bâties après 2001 en Mauricie comparativement à 23 % pour le Québec.

Les grands logements (incluant les maisons unifamiliales) sont davantage présents en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans la région, les dernières années ont entraîné la fermeture de plusieurs **résidences privées pour personnes âgées**, particulièrement des petites résidences dont le nombre de locataires est peu élevé. Entre décembre **2021** et mars **2023**, on estime que la région a perdu **280 unités d'hébergement, soit 4,1 %**.

La crise du logement est manifeste comme partout : le **taux d'inoccupation a diminué drastiquement** entre 2019 et 2022, passant de 2,3 à 0,9 pour Trois-Rivières et de 5,2 à 0,7 pour Shawinigan. Pour la ville de La Tuque, les données ne sont pas disponibles pour 2022, mais entre 2019 et 2020, il est passé de 8,0 à 5,5.

⁴ On considère qu'un ménage éprouve des besoins impérieux en matière de logement s'il répond aux deux critères suivants : (i) son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité); (ii) le coût des logements acceptables (conformes aux trois normes) sur le marché local correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt. <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/TableMapChart/CoreHousingNeedMethodology>

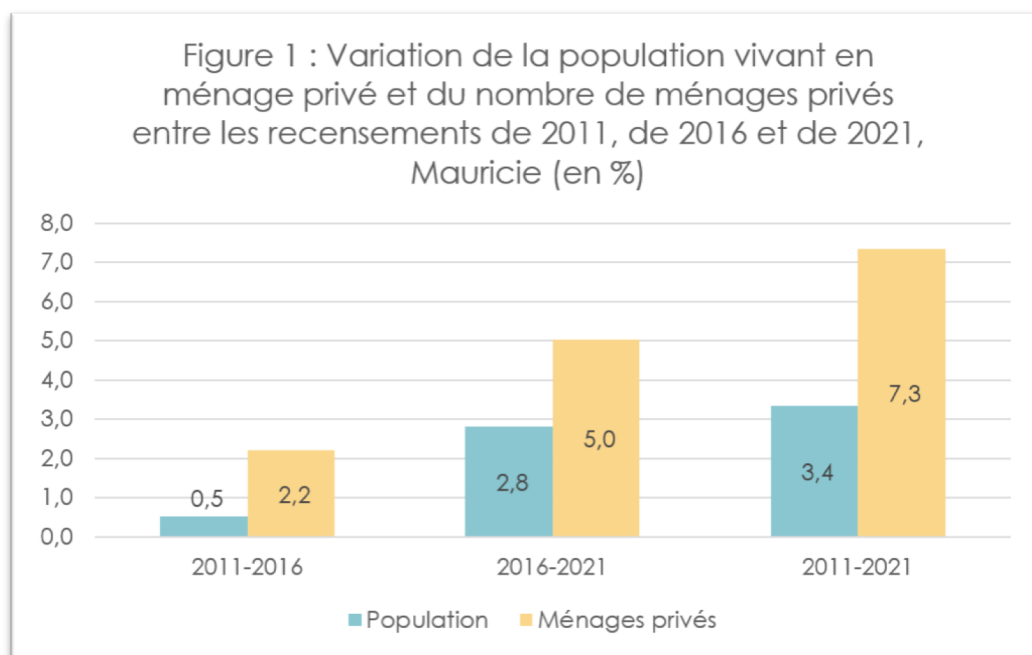


Évolution de la population

Plus de ménages privés malgré une faible augmentation de la population⁵

Comme ailleurs au Québec, le nombre de ménages augmente plus rapidement que la population et il semble que cela se produit plus rapidement en Mauricie. Entre 2011 et 2021, on observe une augmentation de 7,3 % des ménages en Mauricie contre 3,4 % pour la population, soit un écart de 3,9 points de pourcentage.

Tous les territoires locaux de la région suivent la même tendance d'augmentation des ménages, alors même que certains d'entre eux ont vu leur population décroître entre 2011 et 2016 sans se rattraper complètement en 2021 (Mékinac -0,9 %, La Tuque -0,8 %, Shawinigan -0,8 %). Ce sont les territoires de Trois-Rivières (+8,8 %) et Des Chenaux (+10,2 %) qui ont connu les plus fortes hausses du nombre de ménages. Il va sans dire que le nombre de personnes par ménage décroît tout au long des années 2011 à 2021, et ce, pour tous les territoires.



Source : Statistique Canada

⁵ Ménage privé s'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. (Statistique Canada)

Population réfère à l'ensemble de toutes les personnes résidant à l'intérieur d'une zone géographique particulière, à un moment donné. Les données de population peuvent être spécifiées selon certaines caractéristiques (sexe, identité, âge, etc.).

Le tableau 1 montre l'évolution de 2011 à 2021 des ménages privés et du nombre moyen de personnes par ménage par territoire et pour la Mauricie.

Ce sont l'agglomération de La Tuque et la MRC des Chenaux qui ont le plus grand nombre moyen de personnes par ménage avec 2,23 et 2,20 alors que Shawinigan et Mékinac en comptent le moins avec 1,90 et 1,93.

	2011			2016			2021		
	Popula- tion	Ména- ges privés	Pers/ Mé- nage	Popula- tion	Ména- ges privés	Pers/ Mé- nage	Popula- tion	Ména- ges privés	Pers/ Mé- nage
Mékinac	12 635	6 095	2,07	12 065	6 015	2,01	12 525	6 505	1,93
Shawinigan	48 035	24 170	1,99	47 425	24 410	1,94	47 645	25 060	1,90
Maskinongé	35 400	16 130	2,19	35 485	16 455	2,16	36 525	17 240	2,12
La Tuque	14 915	6 320	2,36	14 615	6 375	2,29	14 795	6 645	2,23
Trois-Rivières	126 980	61 390	2,07	129 005	63 155	2,04	133 675	66 820	2,00
Des Chenaux	17 535	7 810	2,25	18 280	8 205	2,23	18 910	8 605	2,20
Mauricie	255 500	121 915	2,10	256 875	124 615	2,06	264 075	130 875	2,02
Québec	7 732 835	3 395 345	2,28	7 965 455	3 531 665	2,26	8 308 480	3 749 035	2,22

Source : Statistique Canada

L'arrivée de personnes des autres régions fait obstacle à une baisse de la population en Mauricie

La migration interrégionale contribue, pour une bonne part, à l'augmentation de la population en Mauricie davantage que l'accroissement naturel. En 2020-2021, 3 493 individus ont quitté une autre région administrative pour venir s'installer en Mauricie; en 2019-2020, ils étaient 2 010 à le faire, pour un total de 5 503. Par comparaison, en 2017-2018, seulement 868 personnes avaient migré d'une autre région administrative vers la Mauricie selon le *Portrait régional de l'habitation (2021)* produit par la SHQ. Depuis 2017-2018, la Mauricie a accueilli un nombre croissant de personnes en provenance des autres régions du Québec, la plaçant au 5^e rang du plus fort taux de migration interrégionale en 2020-2021.

Tel que le démontre le tableau 2, les territoires de Shawinigan (1 153), Trois-Rivières (1 110) et Maskinongé (580) ont reçu ensemble 81 % de toutes les personnes arrivantes des autres

régions durant l'année 2020-2021 contribuant à l'accroissement régional total de 3 493 personnes. La possibilité de faire du télétravail à domicile, qui a été généralisée chez plusieurs employeurs durant la pandémie, a sans doute contribué à ces déplacements des grands centres urbains vers la Mauricie. De son côté, l'accroissement naturel⁶ est négatif avec une perte de 592 personnes, le nombre de décès étant de beaucoup supérieur au nombre de naissances, ce qui s'observe souvent pour une population plus âgée. Sans la migration interrégionale, le nombre de naissances autochtones et l'immigration, la population de la Mauricie pourrait décroître.

Tableau 2 - Mouvement de la population, MRC et Mauricie, 2017 à 2021								
	Solde migratoire interrégional				Accroissement naturel			Perspectives démographiques 2021-2031
	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2017	2019	2021	
La Tuque	-22	-38	28	1	13	-10	39	-0,8 %
Des Chenaux	-19	-30	128	427	46	46	59	6,0 %
Maskinongé	12	148	58	580	23	-28	-57	4,1 %
Mékinac	91	89	180	222	-83	-87	-77	1,8 %
Shawinigan	218	404	744	1 153	-320	-357	-357	4,2 %
Trois-Rivières	588	715	882	1 110	-217	-267	-199	7,8 %
Mauricie	868	1 288	2 010	3 493	-538	-703	-592	5,7 %

Source: Institut de la statistique du Québec

Bien que la croissance de la population de la Mauricie ne soit pas prévue exceptionnelle d'ici 2031, elle pourrait s'accroître de presque 16 000 personnes, soit une augmentation de 5,7 %, ce qui est moins rapide que celle du Québec (6,6 %). Mais cette croissance ne signifie pas un rajeunissement de la population.

⁶ Modification de la taille d'une population en raison de la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période donnée. Statistique Canada, site Internet.



Un vieillissement de la population qui se poursuit

La Mauricie compte de plus en plus de personnes âgées. Afin de nous donner une lecture du vieillissement de la population, nous avons regardé comment évolue la population âgée de plus de 54 ans. Déjà en 2021, on observe que 43,3 % de la population dépasse 54 ans, soit beaucoup plus qu'au Québec (34,9 %).

ADS+

À partir de 55 ans, le nombre de femmes surpasse celui des hommes en Mauricie, comme au Québec, et à partir de 75 ans, c'est le cas dans tous les territoires locaux de la région.

L'espérance de vie plus longue des Mauriciennes comparativement à celle des Mauriciens peut sans doute expliquer ces écarts qui persistent au fil du temps. L'âge médian en Mauricie est par conséquent plus élevé chez les femmes (50,7 ans) que chez les hommes (47,0 ans) en 2021.

Le ratio du nombre de femmes sur le nombre d'hommes est plus élevé dans la région dès que l'on considère les personnes de 65 ans et plus (112,8 femmes pour 100 hommes) en 2021.

En 2021, les femmes de 75 ans et plus représentent 13,1 % de la population féminine de la région alors que la proportion d'hommes est de 9,9 %.

Toujours en 2021, la proportion de femmes de 75 ans et plus est supérieure à celle des hommes avec un écart de 3,2 points de pourcentage. Cet écart semble rétrécir avec les années puisqu'il était de 4,4 points en 2011 et que les projections de population prévoient qu'il sera de 2,8 points en 2031. Les différences selon les sexes sont plus prononcées dans les territoires de Shawinigan (4,1 points) et de Trois-Rivières (3,8 points), mais très faible à Des Chenaux (0,6 point) (Données par territoire local non présentées).

Les territoires locaux de Trois-Rivières et de Shawinigan comptant davantage de services de proximité et de logements locatifs semblent attirer davantage les femmes vieillissantes. Ils ont respectivement 122,8 et 116,4 femmes pour 100 hommes de 65 ans et plus. La présence de plus de femmes âgées influence alors leurs ratios globaux (102,8 pour Trois-Rivières et 102,1 pour Shawinigan). Tous les autres territoires locaux affichent un ratio inférieur à 100 qui indique une présence de plus d'hommes que de femmes, même chez les 65 ans et plus.



Tableau 3 - Population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge, Mauricie et le Québec, 2011, 2021 et 2031

Mauricie							Le Québec					
	55-64 ans		65-74 ans		75 ans et plus		55-64 ans		65-74 ans		75 ans et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
2011	42 673	16,1	29 062	10,9	24 818	9,3	1 083 849	13,5	695 539	8,7	560 686	7,0
Hommes	21 648	16,5	13 996	10,7	9 338	7,1	542 793	13,7	332 171	8,4	216 817	5,5
Femmes	21 025	15,7	15 066	11,2	15 480	11,5	541 056	13,4	363 368	9,0	343 869	8,5
2021	46 679	16,8	41 458	14,9	32 025	11,8	1 251 380	14,5	995 037	11,6	754 335	8,8
Hommes	23 064	16,6	20 730	14,9	13 807	9,9	625 595	14,5	486 950	11,3	325 974	7,6
Femmes	23 615	17,0	20 728	15,0	18 218	13,1	625 785	14,6	508 087	11,8	428 361	10,0
2031	32 469	11,1	46 717	15,9	48 846	16,3	1 040 714	11,4	1 158 184	12,6	1 140 413	12,4
Hommes	16 233	11,0	23 050	15,6	22 024	14,9	523 549	11,4	570 871	12,4	518 950	11,3
Femmes	16 236	11,1	23 667	16,3	25 822	17,7	517 165	11,3	587 313	12,9	621 463	13,6

Sources : ISQ. Estimations de population par groupe d'âge, MRC et le Québec, 2011, 2021, 2031

Ce vieillissement de la population en Mauricie est observé depuis plusieurs décennies. Les projections de population indiquent même que l'on comptera environ 32 % de personnes âgées de 65 ans et plus en 2031 (Tableau 3); les territoires les plus affectés seront Mékinac, qui passerait de 33,9 % à 41,0 %, et Shawinigan, de 30,1 % à 36,4 % de personnes de 65 ans et plus dans leur population. Deux territoires franchiront le cap du 30 %, soit Maskinongé et Trois-Rivières.

Seuls les territoires de La Tuque et des Chenaux demeureront sous la barre du 30 %, possiblement grâce à la forte natalité autochtone pour le territoire de La Tuque. La MRC des Chenaux, pour sa part, inclut des municipalités proches de Trois-Rivières qui attirent des familles. Dans ces deux territoires résident le plus grand nombre de ménages de plus de deux personnes. Mais bien qu'elles comptent moins de personnes âgées, on voit que le vieillissement y est aussi assez rapide.

Selon les données du Panorama des régions du Québec (ISQ, 2022), la Mauricie est la 3^e région au Québec ayant la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (26,5 %) après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,4 %) et le Bas-Saint-Laurent (27,7 %) en 2021. Il n'est donc pas étonnant que l'âge médian de 48,9 ans en Mauricie soit plus élevé qu'au

Québec (43,0 ans) en 2021, et encore davantage pour les femmes à 50,7 ans (43,9 ans au Québec). Trois territoires obtiennent un âge médian supérieur à 50 ans : Mékinac (57,5), Shawinigan (53,7) et Maskinongé (51,1), tandis que les autres sont sous la barre de 47 ans : Trois-Rivières (46,5), Des Chenaux (45,7) et La Tuque (44,9).

Tableau 4 - Population de 65 ans et plus estimée et projetée, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 et 2031 (N et %)									
	2021 (estimée)		2031		Variation projetée 2021-2031		Âge médian de l'ensemble de la population en 2021		
	65 ans et plus	% ⁱⁱⁱ	65 ans et plus	% ⁱⁱⁱ	n ⁱ	% ⁱⁱ	Femmes	Hommes	Ensemble
Mékinac	4 293	33,9 % ⁱⁱⁱ	5 294	41,0 % ⁱⁱⁱ	1 001	23,3 %	57,8	57,2	57,5
Shawinigan	15 285	30,1 %	19 241	36,4 %	3 956	25,9 %	55,5	51,7	53,7
Maskinongé	9 968	26,6 %	13 102	33,6 %	3 134	31,4 %	51,7	50,4	51,1
La Tuque	3 317	21,9 %	4 117	27,4 %	800	24,1 %	45,4	44,4	44,9
Trois-Rivières	36 065	25,5 %	46 738	30,7 %	10 673	29,6 %	49,0	44,3	46,5
Des Chenaux	4 555	22,9 %	6 071	28,8 %	1 516	33,3 %	45,4	45,9	45,7
La Mauricie	73 483	26,5 %	94 563	32,2 %	21 080	28,7 %	50,7	47,0	48,9
Le Québec	1 749 372	20,3 %	2 298 597	25,1 %	549 225	31,4 %	43,9	42,1	43

Source : Institut de la statistique du Québec. Panorama des régions du Québec, édition 2022.

ⁱ Indique la variation du nombre de personnes de 65 ans et plus entre 2021 et 2031

ⁱⁱ Indique en pourcentage l'augmentation de la population de 65 ans et plus.

ⁱⁱⁱ La colonne de pourcentage indique la proportion de personnes de 65 ans et plus sur le total de la population du territoire local.

C'est une décroissance de la population âgée de 20 à 64 ans qui sera observée dans tous les territoires, et ce, bien plus fortement en Mauricie (-5,3 %) qu'au Québec (-1,3 %). Ce sont les territoires de Mékinac (-11,7 %), La Tuque (-10 %) et Shawinigan (-9,3 %) qui seront les plus affectés.



**Tableau 5 - Variation de la population projetée,
MRC, Mauricie et le Québec entre 2021 et 2031 (N et %)**

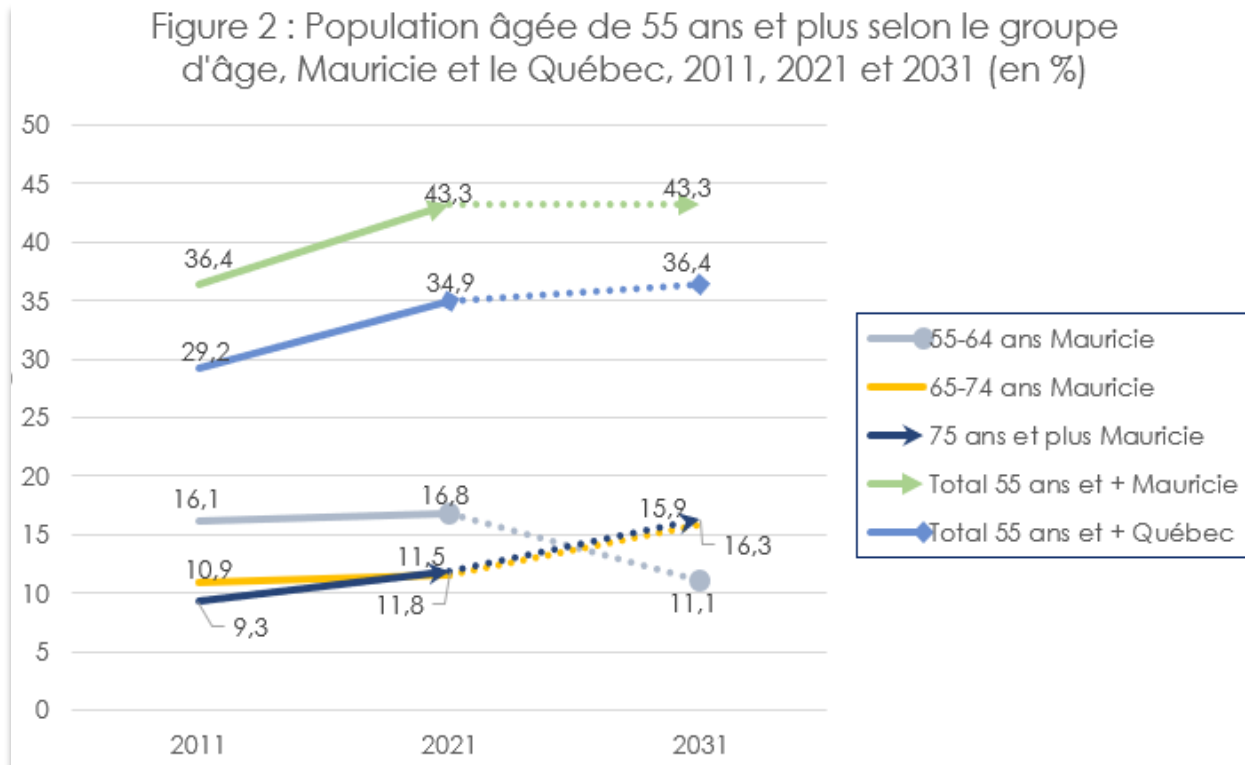
	Moins de 20 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Total	
Mékinac	-16	-0,8 %	-756	-11,7 %	1 001	23,3 %	229	1,8 %
Shawinigan	713	8,6 %	-2 544	-9,3 %	3 956	25,9 %	2 125	4,2 %
Maskinongé	124	1,8 %	-1 728	-8,4 %	3 134	31,4 %	1 530	4,1 %
La Tuque	-84	-2,5 %	-840	-10,0 %	800	24,1 %	-124	-0,8 %
Trois-Rivières	1 854	7,3 %	-1 522	-1,9 %	10 673	29,6 %	11 005	7,8 %
Des Chenaux	401	10,0 %	-732	-6,5 %	1 516	33,3 %	1 185	6,0 %
La Mauricie	2 992	6,0 %	-8 122	-5,3 %	21 080	28,7 %	15 950	5,7 %
Le Québec	81 218	4,6 %	-65 088	-1,3 %	549 225	31,4 %	565 152	6,6 %

Source : Institut de la statistique du Québec

La figure 2 illustre comment la région verra sa population de 55-64 ans diminuer d'ici 2031, passant de 16 % à tout juste 11 %, soit voir leurs effectifs s'abaisser de 42 673 à 32 469.

Par ailleurs, par rapport à 2011 et d'ici 2031, le nombre de personnes de 75 ans et plus pourrait doubler en Mauricie (passant 24 818 à 48 846). Cela démontre bien que le vieillissement de la population ne connaît pas de ralentissement depuis de nombreuses années.

Aussi, il devient évident que l'accroissement des 75 ans et plus nécessitera des ajustements et une adaptation du point de vue de l'habitation et des services, tant à la fois pour soutenir ces personnes dans les tâches leur permettant de demeurer dans leur maison ou leur appartement, qu'au niveau des soins à domicile et des services de santé et qu'il faudra être innovant pour répondre adéquatement à leurs besoins en matière d'habitation.



Source : Institut de la statistique du Québec

La population autochtone en croissance tant en milieu rural qu'en milieu urbain

En Mauricie, la population autochtone a augmenté rapidement depuis 2011, passant de 6 730 à 9 085 personnes entre 2011 et 2021. Globalement, elle a augmenté de plus de 35 % dans la région, représentant 3,4 % de la population mauricienne en 2021 (2,6 % en 2011). Elle s'est installée davantage en milieu urbain à La Tuque, Trois-Rivières et Shawinigan. Mais même si le poids est moindre, elle a plus que doublé à Maskinongé et à Mékinac (tableau 6).

Dans la ville de La Tuque, la population ayant une identité autochtone est passée de 655 à 1 300 (5,6 % à 11,9 % de la population) entre 2006 et 2021, alors que la proportion autochtone pour l'ensemble de l'agglomération de La Tuque est passée à 29,9 %. (Figure 3)

Notons que c'est dans le territoire administratif de La Tuque que se trouvent les communautés de Wemotaci et d'Opitciwan où résident la majorité des Atikamekw en Mauricie. D'autres Atikamekw vivent à Manawan, communauté située dans la région administrative de Lanaudière.

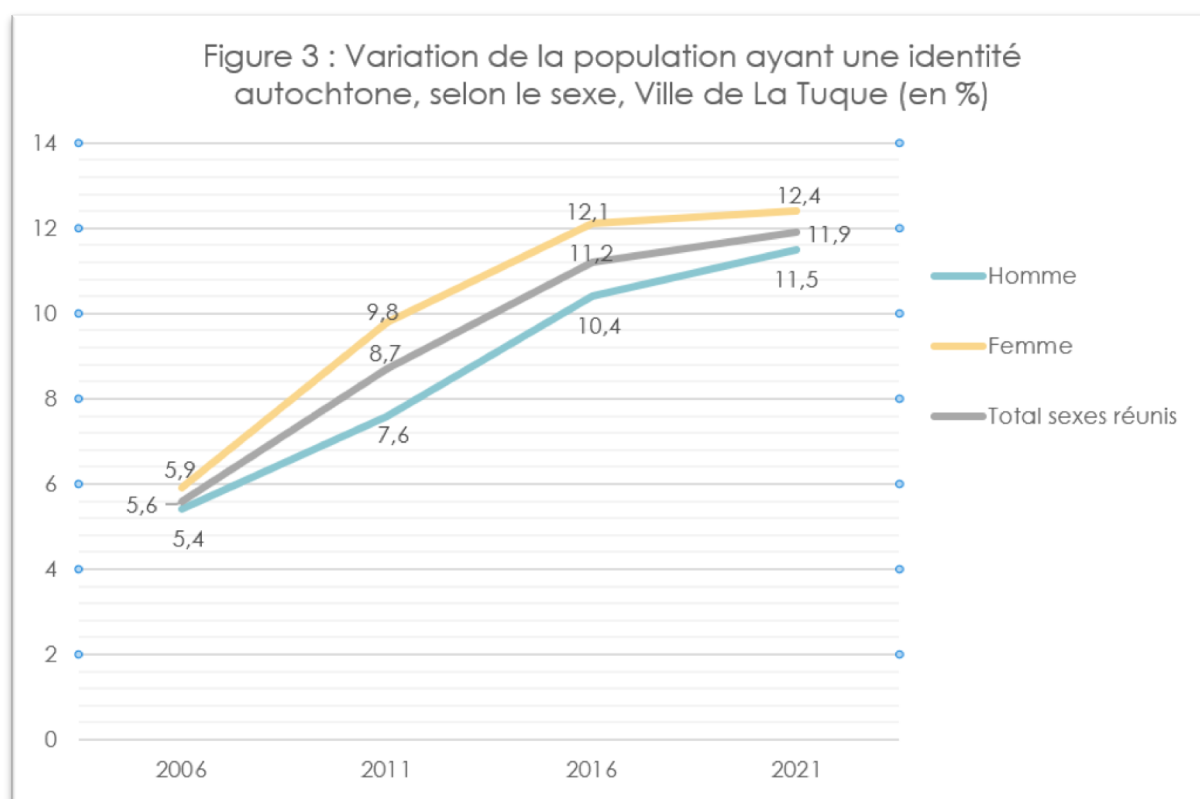
Et c'est surtout dans les dix dernières années que nous faisons cette observation. Il serait intéressant de mieux comprendre cette évolution de la population autochtone.



Tableau 6 - Nombre et pourcentage de la population autochtone, MRC, Mauricie et le Québec, 2011 à 2021

	2011		2016		2021	
	N	%	N	%	N	%
Mékinac	60	0,5 %	120	1,0 %	205	1,6 %
Shawinigan	585	1,2 %	770	1,6 %	825	1,7 %
Maskinongé	290	0,8 %	555	1,6 %	760	2,1 %
La Tuque	4 155	27,9 %	4 415	30,2 %	4 425	29,9 %
Trois-Rivières	1 430	1,1 %	1 775	1,4 %	2 555	1,9 %
Des Chenaux	210	1,2 %	235	1,3 %	315	1,7 %
Mauricie	6 730	2,6 %	7 870	3,1 %	9 085	3,4 %
Québec	141 915	1,8 %	182 885	2,3 %	205 015	2,5 %

Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Le tableau 7 présente les ratios hommes/femmes parmi la population autochtone en Mauricie et selon les MRC et l'évolution de 2011 à 2021. Le ratio est calculé sur le total de femmes divisé par le total d'hommes. En Mauricie, en 2021, le nombre de femmes autochtones est légèrement supérieur au nombre d'hommes, le ratio se situant à 102,6, soit une valeur similaire à celle du Québec (102,7). Pour cette même période, quatre MRC obtiennent des ratios femmes/hommes autochtones supérieurs à 100, soit les MRC des Chenaux (125,0), de Mékinac (115,8), de Trois-Rivières (115,6) et de Maskinongé (111,1).

Tableau 7 - Ratio femmes/hommes parmi la population autochtone, MRC, Mauricie et le Québec, 2011, 2016 et 2021			
	2011	2016	2021
Mékinac	50,0	166,7	115,8
Shawinigan	178,6	113,9	96,4
Maskinongé	132,0	79,0	111,1
La Tuque	95,1	94,9	93,7
Trois-Rivières	102,8	116,5	115,6
Des Chenaux	121,1	62,1	125,0
Mauricie	103,6	99,5	102,6
Québec	102,1	99,0	102,7

Source : Statistique Canada

ADS +

Pour l'ensemble de la région, on observe un nombre légèrement supérieur de femmes par rapport aux hommes chez les autochtones (soit 102,6 femmes pour 100 hommes, ce qui est appelé ratio).

Dans la région, en 2021, quatre territoires comptent un ratio femmes/hommes autochtones supérieur à 100, soit Des Chenaux (125,0), Mékinac (115,8), Trois-Rivières (115,6) et Maskinongé (111,1).

À Shawinigan, le ratio présente aussi plus d'hommes que de femmes, mais seulement depuis le dernier recensement.

Notons que pour le territoire de La Tuque, les données indiquent moins de femmes que d'hommes autochtones, et ce, à chaque recensement depuis 2011 (95,1, 94,9 et 93,7).

On observe aussi, dans la ville de La Tuque, que la population des hommes autochtones a augmenté davantage que la population des femmes depuis 2006 selon les recensements. Le nombre d'hommes a plus que doublé passant de 315 en 2006 à 645 (+104,8 %) en 2021; alors que le nombre de femmes est passé de 340 à 655, soit une augmentation de 92,6 %.

Une population immigrante qui augmente, mais faiblement, surtout dans les territoires ruraux

Dans quatre territoires de la Mauricie, la proportion de la population immigrante sur le total de la population a peu augmenté entre 2011 et 2021. Nous observons, dans Mékinac, l'écart de seulement 1 %; Maskinongé de 1 % à 1,3 %; La Tuque 0,6 % à 0,9 %; et Des Chenaux 1,5 % à 1,6 %. Cependant, elle a plus que doublé à Shawinigan (0,8 % à 2,1 %, comptant 1 015 personnes en 2021), et presque doublé à Trois-Rivières, passant de 2,9 % à 4,5 %, soit 6 020 personnes en 2021.

Trois-Rivières et Shawinigan regroupent 87 % de toutes les personnes immigrantes de la Mauricie. Mais bien qu'il y ait eu augmentation, **le poids de la population immigrante reste assez faible en Mauricie** avec 3,1 %, alors qu'au Québec, il est de 14,6 %. Notons que ces chiffres concernent toutes les personnes qui ont déclaré être immigrantes et non seulement celles nouvellement arrivées depuis les cinq dernières années.

Tableau 8 - Nombre et pourcentage de la population immigrante, MRC, Mauricie et le Québec, 2011 à 2021

	2011		2016		2021	
	N	%	N	%	N	%
Mékinac	130	1,0 %	120	1,0 %	130	1,0 %
Shawinigan	395	0,8 %	765	1,6 %	1 015	2,1 %
Maskinongé	355	1,0 %	455	1,3 %	500	1,3 %
La Tuque	85	0,6 %	125	0,9 %	135	0,9 %
Trois-Rivières	3 645	2,9 %	4 560	3,5 %	6 020	4,5 %
Des Chenaux	265	1,5 %	240	1,3 %	295	1,6 %
Mauricie	4 875	1,9 %	6 265	2,4 %	8 095	3,1 %
Québec	974 895	12,6 %	1 091 305	13,7 %	1 210 600	14,6 %

Source : Statistique Canada

Selon les informations fournies par le Service d'aide aux nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières, l'organisme recevrait trois fois plus de demandes de soutien de la part de personnes immigrées en 2023 par rapport aux années précédentes. Ces personnes sont surtout des travailleurs et des travailleuses provenant de l'étranger ou des personnes fuyant leur pays et ayant utilisé le chemin Roxham en Montérégie pour arriver au Québec. Les principaux défis de ces personnes nouvellement arrivées concernent la

pénurie de logements et l'augmentation du coût des loyers. Il faut maintenant plus de 2 mois pour trouver un logement adéquat et abordable alors qu'auparavant l'organisme en dénichait un en 5 jours seulement. (Source : Radio-Canada, *Trois fois plus de nouveaux arrivants au SANA de Trois-Rivières*, 14 mai 2023).

Le tableau 9 illustre le ration hommes/femmes parmi la population immigrante en Mauricie et selon les MRC de 2011 à 2021. Le ratio est calculé sur le total de femmes divisé par le total d'hommes.

Tableau 9 - Ratio femmes/hommes parmi la population immigrante, MRC, Mauricie et le Québec, 2011, 2016 et 2021			
	2011	2016	2021
Mékinac	100,0	155,6	116,7
Shawinigan	68,1	88,9	101,0
Maskinongé	73,2	100,0	85,2
La Tuque	142,9	56,3	80,0
Trois-Rivières	115,0	100,9	99,0
Des Chenaux	60,6	128,6	110,7
Mauricie	103,1	99,8	98,7
Québec	104,3	105,8	105,5

Source : Statistique Canada

En 2021, parmi **la population immigrante**, on observe qu'il y a 98,7 femmes en Mauricie pour 100 hommes, donc un peu plus d'hommes que de femmes, ratio en diminution depuis 2011 alors qu'au Québec, on compte plus de femmes que d'hommes (105,5 en 2021), et ce, de façon constante depuis 2011.

À Shawinigan, la proportion de femmes immigrantes semble en augmentation (68,1 à 88,9 à 101,0 de 2011 à 2021), alors qu'à Trois-Rivières, ce serait l'inverse (115,0 à 100,9 à 99,0 en 2021).

Les ratios des autres territoires varient grandement d'une période à l'autre, possiblement à cause des petits nombres en cause, c'est pourquoi nous n'en faisons pas mention.

En somme, le portrait démographique est influencé par trois facteurs qui contribuent à l'augmentation de la population en Mauricie : la migration provenant des autres régions administratives du Québec, la croissance de la population autochtone et l'arrivée de personnes qui n'étaient pas citoyennes et citoyens canadiens. Car on observe une croissance naturelle négative dans la région, les décès étant plus nombreux que les naissances, ce qui entrainerait une diminution de la population avec les années.

Caractéristiques des ménages et des familles de recensement

Composition des ménages

Le nombre de ménages augmente mais, en moyenne, chacun compte moins de personnes :

- Entre 2006 et 2021, on observe une augmentation du nombre de ménages composés d'une personne (de 34,1 % à 40,0 %), soit autour de 52 000 ménages en 2021 sur les 130 875 recensés.
- Près de 77 % des ménages de la Mauricie comptent moins de trois personnes.
- En corollaire, on observe une diminution du nombre de ménages de trois ou quatre personnes.
- Cependant, il y aurait plus de ménages de cinq personnes ou plus en 2021 (4,2 %) qu'en 2006 (3,9 %) en Mauricie parce que les territoires de La Tuque, Trois-Rivières et Des Chenaux ont vu leur proportion de ces ménages augmenter.

Trois-Rivières accueille la grande majorité des personnes immigrantes en Mauricie et le nombre de personnes d'identité autochtone y résidant a augmenté de façon importante depuis 10 ans (passé de 1 430 en 2011 à 2 555 en 2021).

Les ménages constitués de familles immigrées, réfugiées ou de familles autochtones comptent plus d'individus par comparaison à ceux composés d'autres types de familles. Ainsi, l'accès à des logements de bonne grandeur devient un enjeu important à Trois-Rivières et dans les territoires comptant une proportion plus importante de personnes immigrantes ou autochtones.

La composition des familles en Mauricie

En Mauricie, un peu plus de la moitié des familles de recensement est formée de couples sans enfants (53,1 %) et c'est dans Mékinac que cette réalité est la plus présente (61,1 %). Ce territoire compte aussi le moins de couples avec enfants et peu de familles monoparentales. Le solde migratoire interrégional pourrait-il expliquer cette situation par l'arrivée de personnes retraitées qui viennent s'installer dans ce territoire prisé pour sa villégiature?

La Mauricie se distingue du Québec concernant les familles. Comparativement à la province, elle a un pourcentage de couples sans enfants plus élevé de 8,5 points et un pourcentage de couples avec enfants plus faible de 8 points.

ADS

Parmi les familles monoparentales, on en compte encore une forte majorité qui est dirigée par une femme (71,4 %), mais la proportion des familles monoparentales dirigée par un homme est passée de 25,2 % en 2011 à 28,6 % en 2021. Cette proportion est d'ailleurs un peu plus élevée que pour le Québec (26,0 %).



Tableau 10 - Familles de recensement de plus d'une personne selon le type de famille, MRC, Mauricie et le Québec, 2021 (N et %)

À titre indicatif
Ménage d'une personne
% parmi tous les ménages privés

	Couple sans enfants		Couple avec enfants		Familles monoparentales*		Total - familles de recensement		2006	2021
	N	%	N	%	N	%	N	%		
Mékinac	2 305	61,1 %	965	25,6 %	500	13,3 %	3 770	100,0 %	31,8 %	40,7 %
Shawinigan	7 450	55,7 %	3 665	27,4 %	2 260	16,9 %	13 375	100,0 %	37,3 %	44,1 %
Maskinongé	5 935	54,2 %	3 470	31,7 %	1 550	14,1 %	10 955	100,0 %	28,6 %	41,1 %
La Tuque	2 075	49,8 %	1 365	32,8 %	725	17,4 %	4 165	100,0 %	31,6 %	32,2 %
Trois-Rivières	19 060	51,3 %	11 830	31,9 %	6 250	16,8 %	37 140	100,0 %	35,5 %	34,1 %
Des Chenaux	3 010	53,0 %	1 955	34,4 %	715	12,6 %	5 680	100,0 %	27,1 %	37,7 %
Mauricie	39 835	53,1 %	23 205	30,9 %	12 000	16,0 %	75 040	100,0 %	34,1 %	40,0 %
Québec	1 035 725	44,6 %	903 905	38,9 %	383 775	16,5 %	2 323 405	100,0 %	30,8 %	35,1 %

Source : Statistique Canada

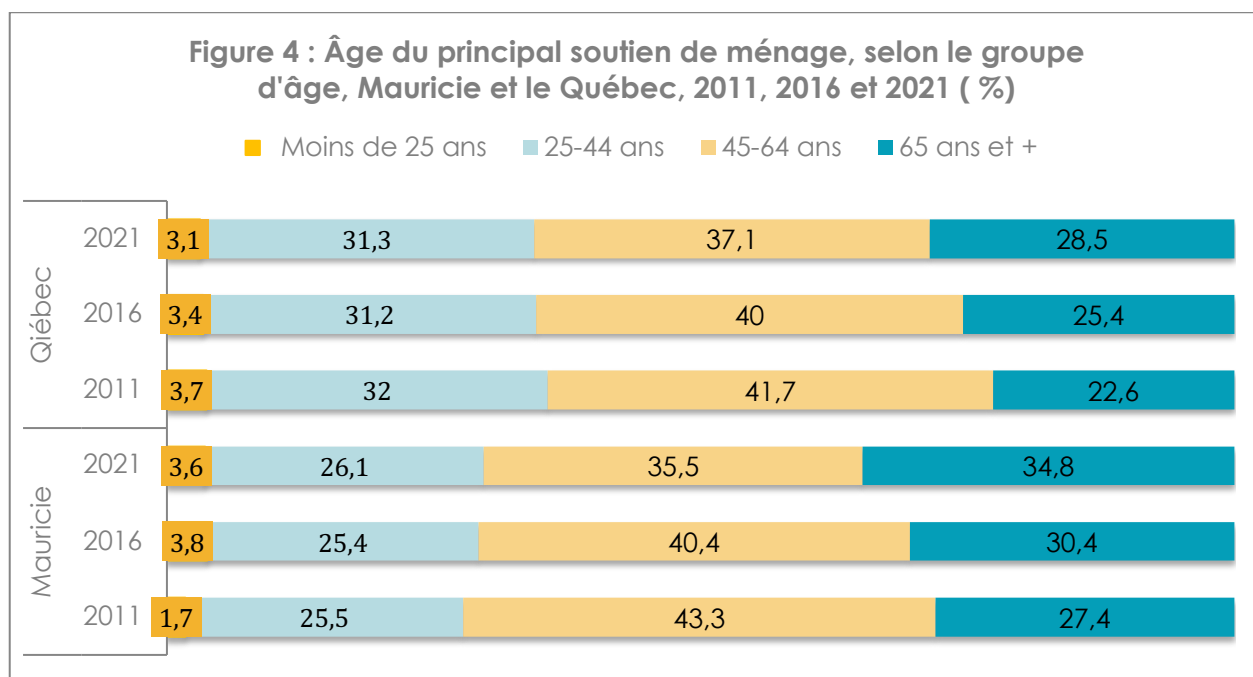
* Dans ce tableau, les familles monoparentales incluent aussi les familles monoparentales n'ayant aucun enfant de moins de 18 ans.

La Tuque compte le plus haut pourcentage de familles monoparentales de la région (17,4 %) et est suivie de Shawinigan (16,9 %) et Trois-Rivières (16,8 %). Un portrait réalisé par le ministère de la Famille du Québec (2021, p. 12) nous informe qu'au Québec les familles intactes sont beaucoup moins nombreuses parmi les familles autochtones que chez les familles dont les parents n'ont pas l'identité autochtone. En 2016, elles « sont majoritairement monoparentales (53 %). Chez ces familles, la monoparentalité est plus de deux fois plus fréquente que chez les familles non autochtones (24 %) ». Aussi, elles « se distinguent par une forte proportion de familles nombreuses. La part de familles autochtones comptant au moins trois enfants au domicile atteint 30 % (et même 39 %

chez les Inuits) » comparativement à 20,7 % chez les familles non autochtones selon la même source.

Une population vieillissante influence l'âge du principal soutien du ménage

En Mauricie en 2021, 34,8 % de tous les ménages ont comme principal soutien⁷ une personne de 65 ans et plus, une proportion beaucoup plus importante qu'au Québec (28,5 %). Sans surprise, Mékinac (43,8 %) et Shawinigan (37,9 %) comptent les plus hauts pourcentages de ménages dont le principal soutien a 65 ans ou plus, car ce sont aussi les territoires comptant les plus fortes proportions de personnes âgées. Il en va de même pour les ménages soutenus par une personne de 75 ans et plus (19,5 % et 15,7 %). Il est important de souligner, tout de même, que près de 70 % de tous les ménages soutenus par une personne de 75 ans et plus vivent à Trois-Rivières (9 065) et à Shawinigan (3 945) (Figure 4).



Source : Statistique Canada

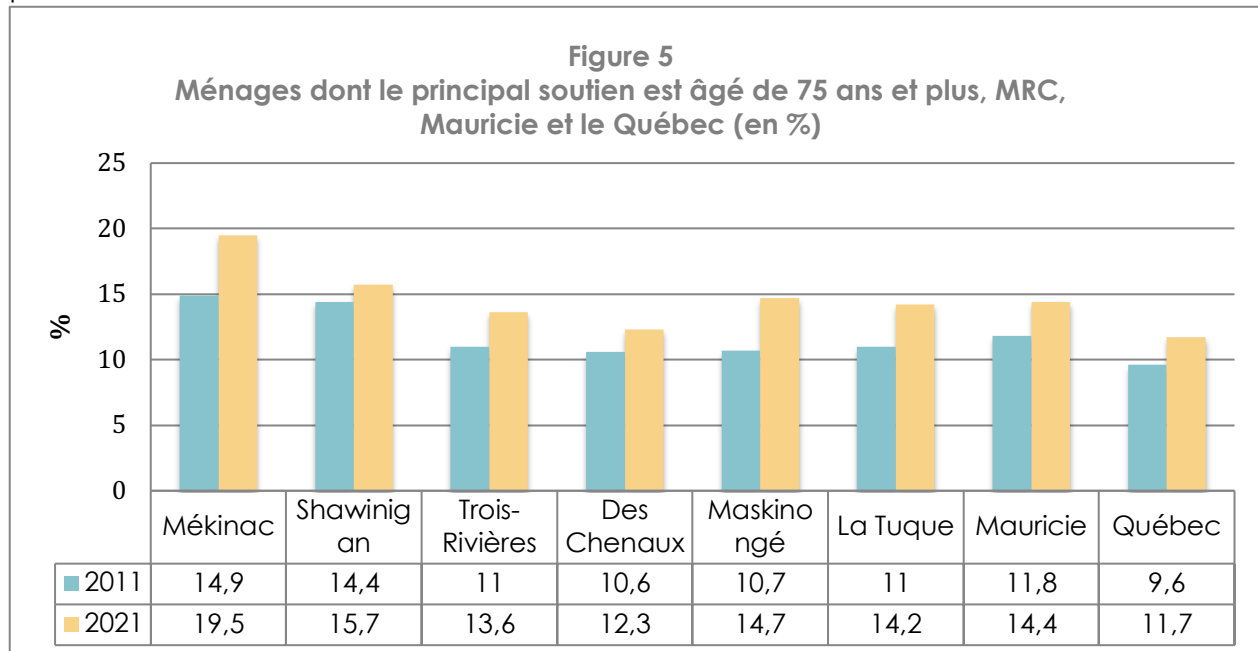
En 2011, il y avait beaucoup moins de ménages soutenus par une personne de 65 ans et plus en Mauricie, soit 33 455 ménages (27,4 %) comparativement à 45 525 ménages (34,8 %) en 2021. En fait, la proportion de 2021 surpasse de 7,4 points de pourcentage celle qui

⁷ Définition de « soutien du ménage » : Personne faisant partie du ménage qui est responsable de payer le loyer ou l'hypothèque, ou les taxes, ou l'électricité ou les autres services ou services publics. Lorsque plus d'une personne est responsable des paiements pour le logement, il est possible d'identifier plus d'un soutien du ménage. Toutefois, si personne dans le ménage n'est identifié comme étant la personne qui effectue ces paiements, la personne repère est désignée par défaut.



prévalait 10 ans plus tôt. Cette augmentation est plus marquée qu'au Québec où l'augmentation est de 6 points de pourcentage. Le nombre de ménages dont le principal soutien est âgé de 75 ans et plus est passé de 14 430 à 18 805 entre 2011 et 2021 en Mauricie, soit une augmentation de 30 %, surtout observable entre 2016 et 2021. Ces ménages représentent 14,4 % de tous les ménages en 2021. Les ménages soutenus par une personne de moins de 45 ans sont, pour leur part, restés assez stables, passant de 29,2 % en 2011 à 29,7 % en 2021.

Ces données évolueront rapidement si l'on se fie aux projections démographiques vues précédemment.



Source : Statistique Canada

Comme les projections de population indiquent que le nombre de personnes de 75 ans et plus augmentera d'environ 15 800 personnes entre 2021 et 2031 en Mauricie, est-il probable que le nombre de ménages ayant pour principal soutien une personne de 75 ans suive la tendance et augmente de façon importante d'ici 2031 ?

Locataire ou propriétaire : peu de variations

On peut occuper un ménage privé de deux façons : en étant propriétaire des lieux qu'on habite ou en étant locataire d'un logement ou d'une maison ne nous appartenant pas. Les proportions de propriétaires et de locataires ont peu varié en Mauricie au cours des dix dernières années (38,2 % de locataires en 2006 contre 38,9 % en 2021; 61,8 % en 2011 contre 61,1 % en 2021 pour les propriétaires).

Les variations dans les territoires sont aussi assez faibles (autour de 1,0 ou 1,5 point de pourcentage), la majorité des ménages étant propriétaire. C'est dans les milieux plus urbains (Trois-Rivières et Shawinigan), qu'on observe les plus hauts pourcentages de

locataires (respectivement 45,5 % et 43,6 % en 2021). Des Chenaux et Mékinac, pour leur part, comptent les plus hauts pourcentages de propriétaires (82,3 % et 77,1 %).

Parfois ni propriétaires, ni locataires, des personnes en situation d'instabilité résidentielle

En 2018, un dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible (personnes qui vivent dans la rue) ou cachée (personnes qui n'ont pas de lieu habituel de résidence et qui changent fréquemment de type de logement, séjournant tantôt chez un membre de la famille ou ami.e.s) a recensé 297 personnes en Mauricie-Centre-du-Québec qui n'avaient pas de lieu de résidence ou qui se logeaient selon la disponibilité d'accueil trouvée chez des parents ou des ami.e.s ou en maison de chambres (MSSS, 2019).

- 74 % sont des hommes et 25 % sont des femmes et les données sont semblables au Québec.
- 11 % des répondant.e.s s'identifiaient aux Premières Nations et 2,7 % s'identifiaient au statut d'immigrant. Les personnes appartenant aux Premières Nations vivaient davantage d'itinérance cachée et se retrouvaient rarement dans les ressources de transition.
- De ces 297 personnes, peu indiquaient vivre à l'extérieur (1,6 %).
- 10 % de personnes utilisaient l'hébergement d'urgence.
- 51,8 % fréquentaient un centre de thérapie ou de réadaptation.
- 14,4 % utilisaient une ressource de transition.
- 16,8 % utilisaient un refuge pour femmes victimes de violence.

Un nouveau portrait de l'itinérance est en cours, la collecte des données ayant eu lieu en octobre 2022. Les résultats ne seront disponibles que dans quelques mois. Cependant, une rencontre avec une ressource de soutien aux personnes en difficulté nous indique que le vécu de l'itinérance change avec le contexte de la crise du logement. Des ménages sans problématique liée habituellement à l'itinérance (problèmes de santé mentale, grande pauvreté, dépendance ou autres) cherchent du soutien à l'organisme Point de rue, car ils n'ont pas trouvé de logement répondant à leurs besoins et qu'ils ont la capacité de payer. Il en est fait mention dans le cahier d'introduction de cette recherche. Par ailleurs, par la nature même de la population visée par cette enquête, les statistiques ne révèlent qu'une partie de la réalité qui échappe au dénombrement.

De quels revenus disposent les personnes en Mauricie?

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (2020), la Mauricie a le revenu disponible par habitant le plus bas au Québec (29 882 \$) même si ce revenu a connu une croissance intéressante entre 2019 et 2020 (8,6 %). Parmi toutes les MRC du Québec en 2020, la région ne compte aucune MRC parmi les 15 ayant le revenu par habitant le plus élevé. Toutefois, elle en compte trois parmi les MRC ayant le revenu disponible par habitant le plus faible (La Tuque, Shawinigan, Des Chenaux) sur un total de 87 MRC.

Le revenu total moyen des personnes en Mauricie (44 400 \$) est de 13 % (6 760 \$) moins élevé que celui du Québec (51 160 \$) chez les 15 ans et plus. Tel que le montre le tableau 11, la moitié de la population vit avec un revenu inférieur à 37 200 \$ (revenu médian), et ce, même si le revenu médian a augmenté de 53 % en 10 ans (24 300 \$ en 2010).

	Population totale	Hommes	Femmes	Revenu F/ Revenu H	Écart H/F 2020	Écart H/F 2010	Réduction de l'écart depuis 2010
La Tuque	37 600 \$	42 800 \$	31 800 \$	74,3 %	11 000 \$	11 128 \$	0 %
Mékinac	33 200 \$	38 000 \$	28 600 \$	75,3 %	9 400 \$	10 277 \$	8,1 %
Shawinigan	35 200 \$	40 400 \$	30 800 \$	76,2 %	9 600 \$	11 450 \$	16,2 %
Maskinongé	36 000 \$	40 800 \$	31 600 \$	77,5 %	9 200 \$	9 964 \$	7,7 %
Trois-Rivières	38 400 \$	43 200 \$	34 000 \$	78,7 %	9 200 \$	11 008 \$	16,4 %
Des Chenaux	38 400 \$	43 200 \$	34 000 \$	78,7 %	9 200 \$	11 200 \$	17,8 %
Mauricie	37 200 \$	42 000 \$	32 800 \$	78,1 %	9 200 \$	10 300 \$	10,7 %
Québec	40 800 \$	44 800 \$	37 200 \$	83,0 %	7 600 \$	9 550 \$	20,4 %

Source : Statistique Canada

ADS+

Un écart important de 9 200 \$ s'observe entre le revenu médian des hommes (42 000 \$) et celui des femmes (32 800 \$) en 2020 en Mauricie, celui des femmes représentant seulement 78,1 % de celui des hommes (Québec, 83,0 %).

Les revenus médians des femmes de Mékinac (28 600 \$) et de Shawinigan (30 800 \$) sont les plus faibles de la région, tout comme pour les hommes (respectivement 38 000 \$ et 40 400 \$). Le revenu moyen des femmes (39 080 \$) ne représente que 78 % du revenu moyen des hommes (49 760 \$).

Alors qu'au Québec, le revenu des femmes s'écarte de celui des hommes de 17 %, en Mauricie, cet écart atteint près de 20 %. Et même si le revenu médian des hommes et des femmes réunis a augmenté de 53 % en 10 ans, cette hausse n'a pas permis de réduire significativement l'écart existant entre les hommes et les femmes; soit une diminution de seulement 10,7 % alors que l'écart s'est réduit de 20,4 % pour l'ensemble du Québec.

Taux de faible revenu et MPC

En 2020, selon la Mesure du panier de consommation (MPC), une personne sur quinze (6,7 %) vivait une situation de faible revenu ne lui permettant pas de combler ses besoins de base (Québec, 6,4 %); soit près de 17 500 personnes de la Mauricie. Il est à noter que le territoire de Trois-Rivières étant le plus peuplé, c'est 54,3 % (51,8 % en 2015) de ces personnes qui s'y retrouvent. Le taux de faible revenu selon la MPC aurait diminué de 43,2 % depuis 2016, passant de 11,8 % à 6,7 % entre les deux recensements.

Cette baisse est peut-être attribuable en partie aux versements de la PCU en 2020 ou de toute autre mesure de soutien financier en provenance des gouvernements qui auraient créé une baisse un peu artificielle du taux de faible revenu en Mauricie (-5,1 points de pourcentage) contre une diminution de 4,3 points de pourcentage au Québec.

C'est à Shawinigan et à La Tuque qu'on observe les plus fortes baisses dans la région (6,3 et 5,5 points de pourcentage respectivement).



Tableau 12 - Seuils du faible revenu après impôt selon la Mesure du faible revenu (MFR), selon la taille du ménage, le Québec, 2015 et 2020

Nombre de personnes dans le ménage	1	2	3	4	5	6
2015	19 796 \$	27 995 \$	34 287 \$	39 591 \$	44 264 \$	48 489 \$
2020	24 330 \$	34 407 \$	42 140 \$	48 660 \$	54 403 \$	59 596 \$
Comparaison MPC 2020	20 753 \$	29 349 \$	35 945 \$	41 506 \$		

Source : Institut de la statistique du Québec

En 2020, les territoires les plus affectés par les taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) sont ceux qui sont les plus urbanisés, soit ceux de Shawinigan (7,7 %) et de Trois-Rivières (7,1 %), tout comme cela était le cas en 2015, mais avec des taux beaucoup plus élevés (14,0 % et 12,0 % en 2015). Comme pour d'autres indicateurs, la MRC des Chenaux semble être moins touchée par cette réalité avec 4,2 % de sa population ayant un faible revenu, mesuré par la MPC. Cela représente tout de même près de 800 personnes et au total pour la Mauricie, près de 18 000 personnes.

Tableau 13 - Nombre et pourcentage de personnes en situation de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), MRC, Mauricie et le Québec, 2015 et 2020

	2015	2015	2020	2020
	N	%	N	%
Mékinac	1 225	10,2 %	710	5,7 %
Shawinigan	6 615	14,0 %	3 645	7,7 %
Maskinongé	3 665	10,3 %	2 090	5,7 %
La Tuque	1 365	11,9 %	750	6,4 %
Trois-Rivières	15 470	12,0 %	9 505	7,1 %
Des Chenaux	1 525	8,3 %	795	4,2 %
Mauricie	29 865	11,8 %	17 495	6,7 %
Québec	851 320	10,7 %	526 595	6,4 %

Source : Statistique Canada

Même si à Maskinongé et à La Tuque le revenu médian est plus élevé (55 200 \$), l'écart avec le revenu médian du Québec est tout de même de 8 000 \$.



Tableau 14 - Revenu médian et moyen après impôt des ménages, MRC, Mauricie et le Québec, 2020

	Revenu médian après impôt	Revenu moyen après impôt
La Tuque	55 200 \$	64 700 \$
Mékinac	49 200 \$	58 550 \$
Shawinigan	48 400 \$	57 700 \$
Maskinongé	55 200 \$	63 950 \$
Trois-Rivières	54 400 \$	65 600 \$
Des Chenaux	53 600 \$	65 200 \$
Mauricie	nd	nd
Québec	63 200 \$	nd

Source: Statistique Canada

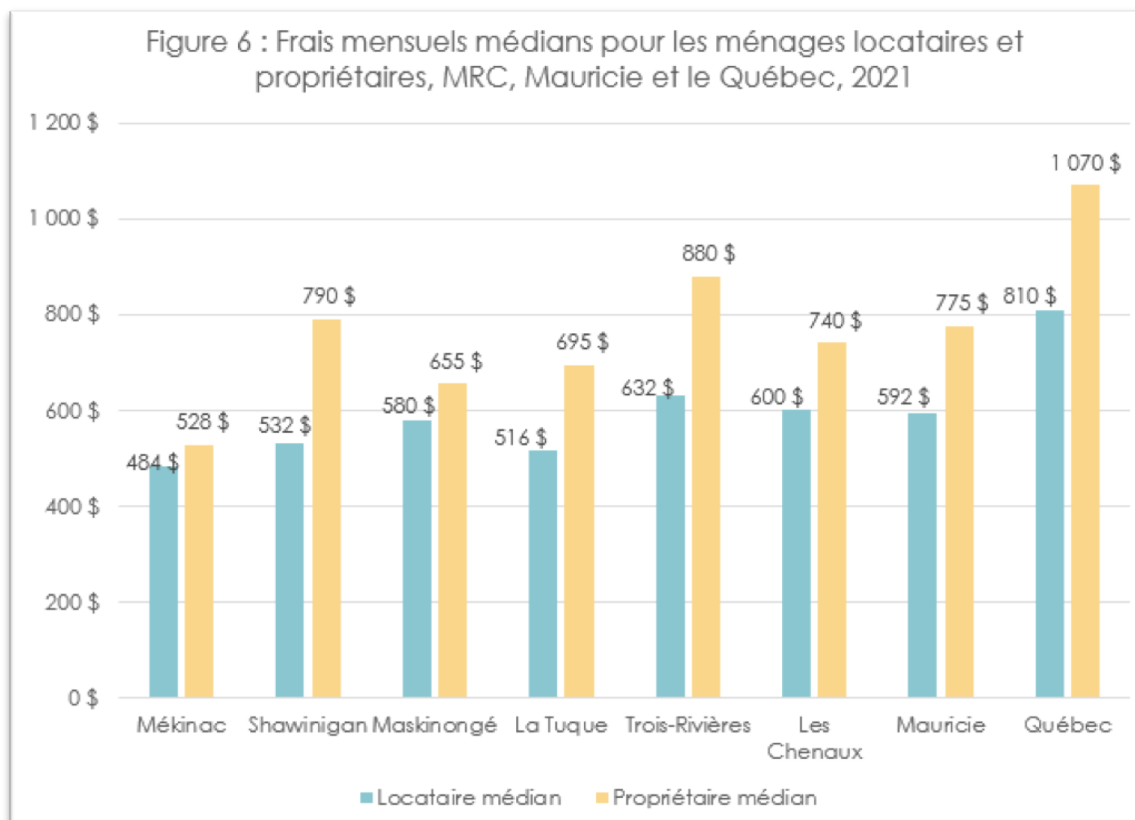
Coût médian du logement en Mauricie

Se loger comporte un coût, qu'on soit propriétaire ou locataire. Cependant, en Mauricie, dans un cas comme dans l'autre, cela coûte moins cher qu'ailleurs. Comparés au Québec, les frais mensuels médians de logement sont de 218 \$ de moins en Mauricie pour une personne locataire et près de 300 \$ pour une personne propriétaire. Ces frais médians des locataires sont donc beaucoup moins élevés en Mauricie (592 \$) qu'au Québec (810 \$) (Figure 6).

Ces chiffres ne reflètent assurément pas la réalité de 2023 considérant l'exacerbation de la crise du logement qui sévit en Mauricie comme partout au Québec. Le prix des loyers et des maisons a augmenté en région aussi. Cependant, l'écart demeure probablement à l'avantage des locataires et des propriétaires de la Mauricie.

C'est dans le territoire de Mékinac qu'il en coûte le moins cher pour se loger en tant que propriétaire (frais mensuels médians de 528 \$) et cette différence est marquée avec les autres territoires, soit un écart de 127 \$ avec le plus proche à 655 \$. Les MRC de Mékinac, La Tuque et Shawinigan offrent les locations les moins coûteuses pour se loger.

Considérant la faiblesse du revenu médian, il est probable que les paiements à faire pour se loger constituent un défi important pour un grand nombre de ménages.



Source : Statistique Canada

Taux d'effort pour se loger

Bien qu'il en coûte généralement moins cher pour se loger en Mauricie, est-ce qu'il est facile pour tous les ménages d'assumer les coûts de leur logement? Est-ce que ce sont uniquement les locataires qui sont confrontés à des défis quant au montant qu'il en coûte pour se loger?

Comme on l'a vu précédemment, les revenus sont aussi moins élevés en Mauricie qu'au Québec, tant pour les individus que pour les ménages, par conséquent un nombre encore important de ménages doivent consacrer au moins 30 % de leur revenu pour se loger, soit 12,2 % en 2021 : 7,3 % pour les propriétaires et 19,9 % pour les locataires.

Encore en 2021, c'est dans les milieux les plus urbanisés que davantage de locataires doivent consacrer une part importante de leur revenu pour se loger : Trois-Rivières (20,8 %), Shawinigan (20,2 %), soit autour d'un ménage locataire sur cinq. Étonnamment, Mékinac occupe le 3^e rang avec 18,9 %, alors que c'est à cet endroit que le coût médian du logement est le moins élevé. Mais c'est aussi là que le revenu médian par personne est le plus bas à 33 200 \$ (celui des hommes à 38 000 \$ et celui des femmes est à 28 600 \$) et que le revenu des ménages est aussi très faible (49 200 \$).



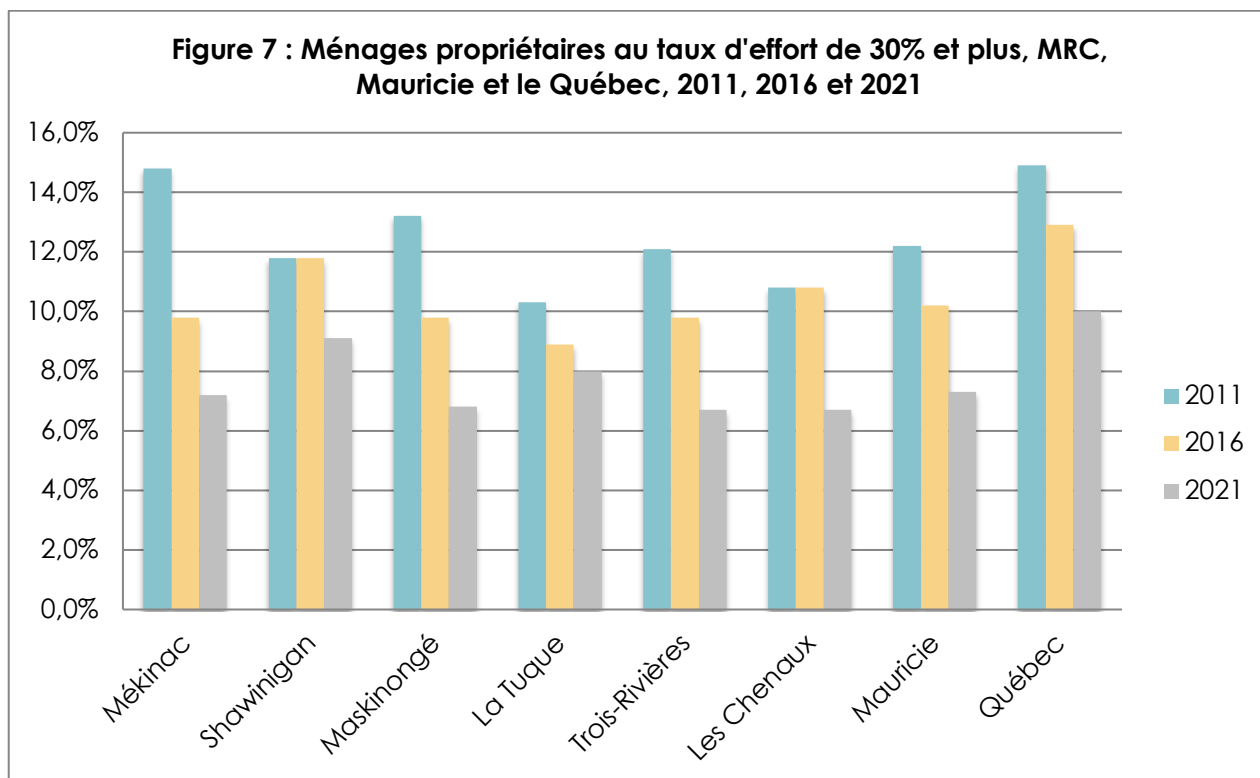
Tableau 15 - Ménages au taux d'effort de 30 % et plus selon le mode d'occupation, MRC, Mauricie et le Québec, 2021

	Propriétaires	Locataires	Total
Mékinac	7,2 %	18,9 %	9,9 %
Shawinigan	9,1 %	20,2 %	14,0 %
Maskinongé	6,8 %	16,9 %	9,5 %
La Tuque	8,0 %	15,3 %	10,0 %
Trois-Rivières	6,7 %	20,8 %	13,1 %
Des Chenaux	6,7 %	14,3 %	8,1 %
Mauricie	7,3 %	19,9 %	12,2 %
Québec	10,0 %	25,0 %	16,0 %

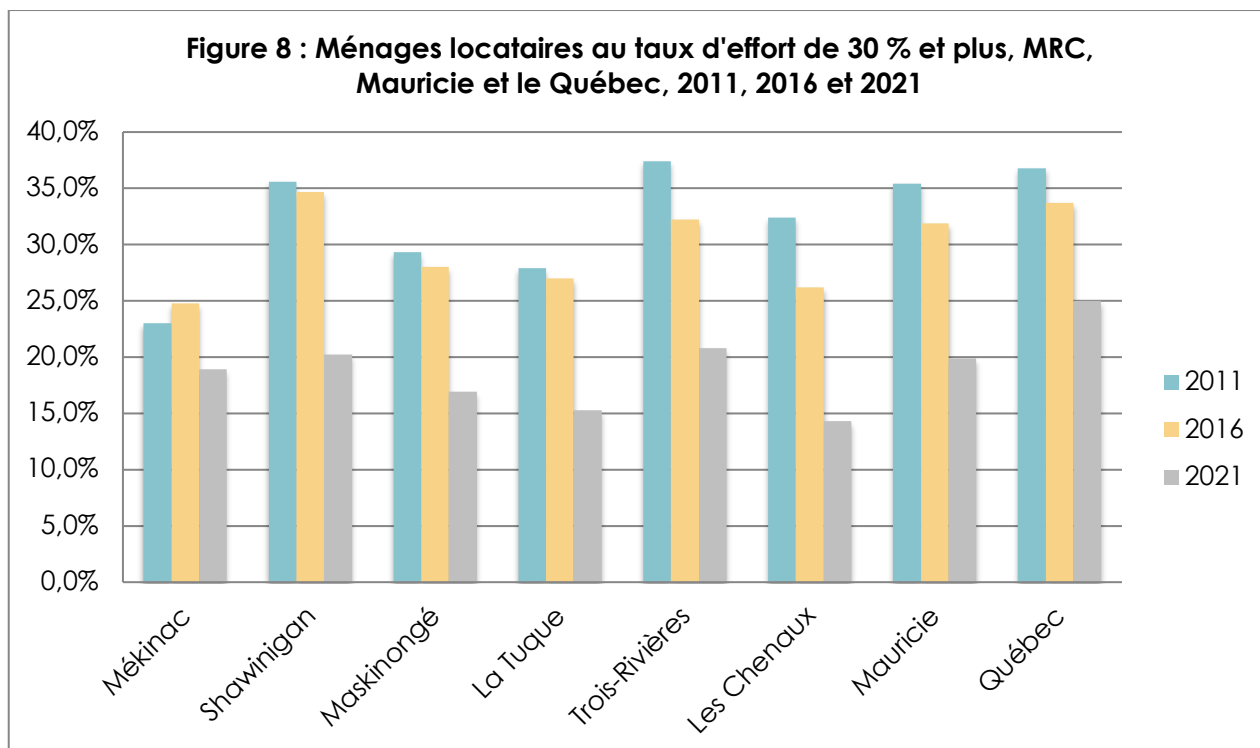
Source : Statistique Canada

Mékinac occupe aussi le 3^e rang pour la situation des propriétaires devant consacrer 30 % ou plus de leur revenu pour se loger, alors que c'est Shawinigan qui compte le plus haut pourcentage de propriétaires (9,1 %), suivi de La Tuque (8,0 %) pour le même défi.

Ainsi en Mauricie, il y a 12,2 % des ménages pour qui se loger n'est pas abordable en fonction de leurs revenus. Cela correspond à tout près de 16 000 ménages, ici estimés à partir du nombre de ménages privés et des revenus de 2020 qui, on le sait, ont été bonifiés par la PCU et les autres aides financières en provenance des gouvernements. Il est donc probable que ce chiffre soit plus élevé en 2023 étant donné l'abolition de la PCU et des autres aides financières de soutien combiné au phénomène de l'augmentation du coût des loyers et autres frais pour vivre en 2023.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Dès les premières pages de ce cahier, nous faisons une mise en garde quant aux impacts des mesures gouvernementales pour aider les ménages durant la pandémie. Nous posons l'hypothèse que ces mesures ont pu aider temporairement les ménages ayant de faibles revenus, mais, que cette aide ayant cessé depuis, leur situation s'est peut-être dégradée entre 2020 et 2023.

Les données du Bilan-Faim Mauricie Centre-du-Québec illustrent cette réalité difficile. En effet, entre 2021 et 2022, le nombre de personnes ayant bénéficié de l'un ou l'autre des services d'aide alimentaire est passé de 26 492 à 31 466, soit une augmentation d'environ 5 000 personnes (19 %) pour la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec. Plusieurs causes ont contribué à cette hausse vertigineuse : augmentation des taux d'intérêt, inflation galopante, augmentation marquée du coût du panier d'épicerie et du coût de l'essence, sans oublier l'augmentation des coûts pour se loger. Moisson Mauricie/Centre-du-Québec (MMCQ) constate aussi une augmentation du nombre de demandes provenant de personnes qui sont en emploi (MMCQ-Bilan faim 2022).

Issue du Bilan-Faim 2022 de Moisson Maurice/Centre-du-Québec, voici une brève description de la clientèle qui requiert les services d'aide alimentaire :

- 61,6 % des ménages aidés sont composés de personnes seules.
- **26,2 % des ménages aidés incluent des enfants (familles monoparentales et biparentales).**
- 13,4 % des ménages aidés ont un revenu d'emploi ou l'assurance-emploi comme revenu principal (hausse de 3,4 %).
- 10,8 % des ménages aidés ont la pension de vieillesse ou une rente de retraite comme revenu principal (hausse de 3,4 % de 2019 à 2022).

Les responsables de MMCQ apportent toutefois en éclairage le fait que les données servant au Bilan-Faim peuvent changer rapidement. « Il y a actuellement beaucoup de demandes à court terme, les gens viennent et quittent rapidement les services, font des demandes d'urgence le temps de reprendre son souffle, surtout des travailleurs de classe moyenne. »

Au cours des années, le profil de la clientèle s'est transformé avec de nouveaux groupes de populations utilisatrices des services : des travailleuses et des travailleurs, des personnes ayant des contraintes de santé physique et mentale, des personnes issues de l'immigration, des étudiantes et des étudiants, des personnes âgées, etc.



Quant à la situation en logement des ménages ayant recours à l'aide alimentaire, le bilan révèle que 72 % sont locataires des logements issus du marché privé alors que 11,8 % sont locataires dans des logements sociaux. Il y a une augmentation du nombre de ménages qui sont dans une situation de logement autres (chambre; appartement en bande, ami ou famille; foyer; etc.).

Par ailleurs, les résultats préliminaires d'une recherche en cours sur l'aide alimentaire, menée par la Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS) à laquelle participe la région de la Mauricie, nous apprend que l'insécurité alimentaire se vit de manière différente en fonction du milieu de vie. « On note en effet une plus grande fragilité dans les environnements ruraux, alors que 50 % des ménages composés de nouveaux usagers sont en situation d'insécurité alimentaire grave, contre 39 % en centres urbains. » (CACIS, 2023)

Il apparaît donc que plusieurs ménages se voient confrontés à un choix impossible : payer le loyer ou se nourrir. Comme il n'existe pas d'alternative au paiement du loyer, un trop grand nombre doit demander du soutien aux banques alimentaires. Et selon le CACIS, leur situation se détériore grandement avant d'y recourir, les plaçant dans une insécurité alimentaire grave.

Le parc immobilier

Même si plusieurs doivent consentir une part importante de leur revenu pour se loger, cela ne se traduit pas toujours par un logement récent ou adéquat. Qu'en est-il de l'état du parc immobilier en Mauricie?

En Mauricie, en 2021, les deux tiers des ménages (65,9 %) habitent des logements qui comptent deux ou trois chambres à coucher, ce qui est un peu plus élevé qu'au Québec (63,0 %), mais moins élevé qu'en 2006 où le nombre s'élevait à 70,5 % tel que l'indiquait Torres dans le portrait du territoire 2010.

La MRC des Chenaux se démarque par une plus grande proportion de logements d'au moins quatre chambres à coucher en 2021 avec 27,4 %, suivie de La Tuque (22,9 %) et de Mékinac (21,3%). C'est à Trois-Rivières que l'on compte le plus de petits logements, ceux ayant une seule chambre à coucher (16,6 %). Dans tous les territoires, on compte une très faible proportion de logements ne comptant aucune chambre à coucher (0,1 % à 0,5 %).



Tableau 16 - Logements selon le nombre de chambres à coucher, MRC, Mauricie et le Québec, 2021


	Aucune chambre		1 chambre		2 chambres		3 chambres		4 chambres et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Mékinac	10	0,2	780	12,0	2 055	31,6	2 270	34,9	1 385	21,3	6 500	100,0 %
Shawinigan	55	0,2	3 145	12,5	8 865	35,4	8 835	35,3	4 160	16,6	25 060	100,0 %
Maskinongé	25	0,1	1 905	11,0	5 785	33,6	6 090	35,3	3 435	19,9	17 240	100,0 %
La Tuque	30	0,5	860	12,9	1 885	28,4	2 350	35,4	1 520	22,9	6 645	100,0 %
Trois-Rivières	280	0,4	11 075	16,6	21 725	32,5	20 900	31,3	12 845	19,2	66 825	100,0 %
Les Chenaux	20	0,2	735	8,5	2 260	26,3	3 225	37,5	2 360	27,4	8 600	100,0 %
Mauricie	420	0,3	18 500	14,1	42 575	32,5	43 670	33,4	25 705	19,6	130 870	100,0 %
Québec	32 020	0,9	623 295	16,6	1 173 600	31,3	1 189 790	31,7	730 330	19,5	3 749 035	100,0 %

Source : Statistique Canada

Notons que seulement 22,8 % des ménages sont composés de plus de deux personnes en Mauricie, mais les MRC des Chenaux et La Tuque sont les territoires qui ont les plus hauts pourcentages de ménages de plus de deux personnes (26,8 % et 27,9 % respectivement).

Le parc immobilier (locatif ou maison privée) est plus vieux en Mauricie qu'au Québec : plus de la moitié des constructions (**59,5 %**) est datée d'avant 1981 et a donc plus de 40 ans contre 53,2 % au Québec. Seulement 17,7 % y ont été construits après 2001 en Mauricie comparativement à 23 % pour le Québec.

Dans Shawinigan et Mékinac, on compte un peu plus de 40 % de logements ayant été construits avant 1961 comparativement à 23,5 % pour le Québec. Si on ajoute ceux construits entre 1960 et 1980, on en compte 66 % dans Mékinac et La Tuque et 72 % dans Shawinigan comparativement à 53,2 % pour le Québec! C'est aussi à Shawinigan et La Tuque qu'il s'est construit le moins de logements depuis le début des années 2000 (respectivement 9,8 % et 10,5 % du parc immobilier) alors qu'à Trois-Rivières, ceux-ci constituent 21 % de son parc immobilier.



Même s'il y a des logements plus ou moins anciens dans les différents territoires, il y a partout des logements nécessitant des réparations majeures. Les taux varient de 5,5 % à Trois-Rivières à 8,7 % à La Tuque en 2021 (Mauricie : 6,0 %; Québec : 6,3 %). Cette situation semble bien meilleure que lors des précédents recensements pour certains territoires comme Shawinigan (de 8,0 % en 2006 à 5,9 % en 2021), Maskinongé (8,8 % à 5,9 %), Des Chenaux (9,8 % à 6,9 %). La situation semble avoir moins changé à Mékinac (7,9 % à 7,1 %) et Trois-Rivières (6,4 % à 5,5 %), et s'est même un peu détériorée à La Tuque (8,0 % à 8,7 %).

Il existe deux programmes de subvention à la rénovation dédiés aux propriétaires de logements locatifs, le Programme Rénovation Québec (PRQ) et le Programme RénoRégion (PRR). Ce dernier s'adresse aux propriétaires occupants alors que le PRQ est accessible aux propriétaires de logements locatifs. L'un intervient dans les villes ayant ciblé des secteurs résidentiels dégradés, le PRQ, alors que l'autre intervient dans les milieux ruraux principalement. Nous observons qu'il y a un plus grand nombre d'interventions subventionnées dans le cadre du programme de Rénovation Québec (PRQ) que dans le programme de RénoRégion (PRR).

En Mauricie entre 2017 et 2022, il y a eu 8,7 interventions par 1 000 ménages pour le PRQ et 2,7 pour le PRR; surpassant les ratios de la province (5,6 et 1,7 par 1 000 ménages). La valeur des subventions totales reçues dans la région est de 6 807 561 \$ (PRQ) et 3 259 187 \$ (PRR). Le tableau 15 expose l'évolution de 2017 à 2022 et l'état de situation actuel.

Tableau 17 - Interventions RénoRégion (PRR) et Rénovation Québec (PRQ) en Mauricie entre 2017-2018 et 2021-2022

Municipalité	Ménages	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		Total 2017-2018 à 2021-2022		Nombre de logements subventionnés PRQ ou PRR pour 1000 ménages	Subventions totales PRR ou PRQ estimées pour 1000 ménages
		Interventions	Subvention totale	Interventions	Subvention totale	Interventions	Subvention totale	Interventions	Subvention totale	Interventions	Subvention totale	Interventions	Subvention totale		
MRC des Chenaux (PRR)	7 739	19	198 903 \$	16	161 012 \$	13	118 371 \$	12	126 205 \$	8	75 455 \$	68	679 946 \$	11,9	120 842 \$
MRC de Maskinongé (PRR)	15 871	63	557 638 \$	41	330 582 \$	20	178 304 \$	17	147 642 \$	16	137 451 \$	157	1 351 617 \$	15,7	139 784 \$
MRC Mékinac (PRR)	6 274	20	190 975 \$	17	164 162 \$	13	113 013 \$	13	140 788 \$	11	106 303 \$	74	715 241 \$	14,4	140 252 \$
Agglomérati on La Tuque (PRR)	5 929	9	77 051 \$	5	46 051 \$	5	38 011 \$		- \$			19	161 114 \$	18,9	145 481 \$
La Tuque (PRQ)	5 543									32	643 610 \$	32	643 610 \$	5,8	116 112 \$

Shawinigan (PRR)	25 060	1	9 550 \$					1	10 159 \$	1	7 520 \$	3	27 230 \$	0,1	1 087 \$
Shawinigan (PRQ)	25 060	66	303 638 \$	88	397 690 \$	48	204 350 \$			15	68 780 \$	217	974 459 \$	8,7	38 885 \$
Trois-Rivières (PRR)	66 822	9	87 420 \$	11	112 567 \$	7	66 257 \$	1	12 000 \$	4	45 796 \$	32	324 039 \$	0,5	4 849 \$
Trois-Rivières (PRQ)	66 822	174	772 169 \$	221	1 308 417 \$	130	769 235 \$	164	1 030 329 \$	206	1 309 343 \$	895	5 189 492 \$	13,4	77 661 \$
Total général – Mauricie (PRR)	130 869	121	1 121 537 \$	90	814 374 \$	58	513 956 \$	44	436 794 \$	40	372 526 \$	353	3 259 187 \$	2,7	24 904 \$
Total général - Province de Québec (PRR)	3 749 035	1 632	15 979 022 \$	1 652	16 181 887 \$	1 010	9 958 111 \$	786	7 882 531 \$	1 272	12 827 639 \$	6 352	62 829 190 \$	1,7	16 759 \$
Total général – Mauricie (PRQ)	130 869	240	1 075 807 \$	309	1 706 107 \$	178	973 585 \$	164	1 030 329 \$	253	2 021 732 \$	1 144	6 807 561 \$	8,7	52 018 \$
Total général - Province de Québec (PRQ)	3 749 035	3 445	29 730 041 \$	5 510	40 630 951 \$	2 404	20 104 030 \$	3 082	23 937 284 \$	6 495	56 692 211 \$	20 936	171 094 517 \$	5,6	45 637 \$

Source : Statistique Canada (Recensement 2021 pour le nombre de ménages). SHQ (données au 31 mars 2022 sur les interventions RénoRégion et Rénovation Québec entre 2017 et 2022).

Les données provinciales incluent aussi le programme Revitalisation de quartier de la Ville de Montréal qui a commencé en 2018-2019 dans le cadre du Programme visant le financement des programmes municipaux d'habitation.

* Nombre de logements pour 1 000 ménages ayant bénéficié de subvention au logement (PRQ basé sur le n. total interventions et PRR, n. médian d'interventions).

Dans le cahier sur le logement social seront présentées des données sur le parc de HLM en Mauricie et sur différents programmes de la SHQ. Comme pour l'habitation en général, on y constate que le parc de HLM a davantage besoin de rénovations à Shawinigan et Mékinac.

De moins en moins de résidences privées pour les personnes âgées?

La Mauricie étant une région comptant un grand nombre de personnes âgées, le nombre de places en résidence privée pour aînés (RPA) a une grande importance, d'autant plus qu'au Québec, il y a peu de modes alternatifs pour se loger lorsqu'on vieillit.

Sur le site Internet du CIUSSS MCQ, consulté en mars 2023, on apprend que la région sociosanitaire possède 152 RPA, dont 76 de moins de 35 unités et 76 de plus de 34 unités. On constate pour la Mauricie une perte de 280 unités en comparant les données consultées en décembre 2021 avec celles de mars 2023, soit 4,1 % moins d'unités d'hébergement. Même si les variations à la baisse sont moins grandes en milieu rural, la perte d'unités RPA peut créer une pression pour quitter le milieu d'appartenance et aller vivre en milieu urbain.

Selon cette source de données, La Tuque aurait perdu 23 % de ses unités alors que les pertes des autres territoires sont majoritairement sous la barre du 8 %, à l'exception de Mékinac qui aurait perdu 10,2 % de ses unités. Il peut s'agir de fermeture ou de transition vers un autre mode comme des ressources de type intermédiaire, logement locatif simple, etc. Il y a six résidences de moins parmi les plus petites et seulement deux parmi les plus grosses.

	Moins de 9	9-15	16-25	26-50	51-100	101-150	151 et plus	Total d'unités 03/2023	Total d'unités 12/2021
La Tuque, agglomération	1	0	0	0	1	1	0	193	249
Shawinigan	0	4	9	3	6	1	3	1 555	1 688
Maskinongé	3	1	2	3	2	0	1	470	506
Trois-Rivières	2	7	2	7	11	3	10	3 939	3 964
Mékinac	2	4	0	2	0	1	0	264	294
Des Chenaux	0	3	3	0	0	0	0	94	94

Source : CIUSSS MCQ, site Internet, Résidence privée pour aînés (RPA)



Besoins impérieux en matière de logement

En 2021, il y a en Mauricie, toutes proportions gardées, deux fois moins de ménages (3 %) ayant des besoins impérieux en matière de logement qu'au Québec (6 %). Les besoins impérieux en matière de logement déterminent si un ménage locataire peut se payer un logement de taille et de qualité convenables dans sa communauté. Les indices pour estimer les besoins impérieux sont : 30 % et plus du revenu brut consacré aux frais de loyer, réparation majeure ou taille inadéquate selon le ménage.

Mékinac et Trois-Rivières sont les territoires où ces besoins sont les plus grands (3,7 % et 3,6 % respectivement). Les territoires Des Chenaux et Maskinongé sont, pour leur part, moins touchés (1,7 % chacun).

Même si les taux semblent faibles dans les territoires, cela représente un nombre important de ménages ayant des besoins impérieux de logement dans Trois-Rivières (2 355) et Shawinigan (695), pour un total global de 3 875 ménages affectés en Mauricie.

	N	%
Mékinac	235	3,7
Shawinigan	695	2,8
Maskinongé	290	1,7
La Tuque	155	2,6
Trois-Rivières	2 355	3,6
Des Chenaux	145	1,7
Mauricie	3 875	3,0
Québec	218 275	6,0

Source : SHQ 2021, portrait régional de l'habitation région administrative 04 -Mauricie

Taux d'inoccupation

Selon les informations fournies sur le Portail de l'information sur le marché de l'habitation de la SCHL (consulté le 15 mai 2023), en se référant au mois d'octobre 2022, le taux d'inoccupation et le coût moyen du loyer ont varié de façon très importante depuis octobre 2019, rendant l'accessibilité tant économique que matérielle aux logements très difficile, particulièrement pour les ménages à faible revenu.



**Tableau 20 - Taux d'inoccupation globale,
Trois-Rivières, Shawinigan et ville La Tuque, 2019 et 2022**

	Taux d'inoccupation		Taux d'inoccupation pour 2 chambres		Loyer moyen pour 2 chambres		Loyer moyen pour 1 chambre	
	10/2019	10/2022	10/2019	10/2022	10/2019	10/2022	10/2019	10/2022
Trois-Rivières	2,3	0,9	1,2	0,4	626 \$	713 \$	509 \$	567 \$
La Tuque	8,0	**	**	0,5	440 \$	505 \$	391 \$	416 \$
Shawinigan	5,2	0,7	3,9	0,7	507 \$	630 \$	398 \$	454 \$

Source : SCHL. Portail de l'information sur le marché de l'habitation.

Notons que seules les données considérées comme excellentes, très bonnes ou bonnes ont été tirées du Portail.

Par ailleurs, les données ne permettent pas de donner un taux général, peu importe le nombre de chambres pour ce territoire pour cause de confidentialité ou de validité statistique. Le chiffre pour 2 chambres à coucher est considéré comme très bon.

Le Portail de l'information sur le marché de l'habitation nous indique l'évolution du nombre d'appartements selon le nombre de chambres à coucher entre les mêmes périodes. À La Tuque par exemple, on observe que le nombre total de logements locatifs, peu importe le nombre de chambres, a diminué, passant de 728 à 698, plus particulièrement dû à la baisse dans les appartements d'une chambre (-20). Pour sa part, Shawinigan a perdu 31 appartements d'une chambre, mais on y observe aussi une augmentation pour les deux et trois chambres. Quant à Trois-Rivières, peu importe le nombre de chambres, le nombre d'appartements a augmenté, offrant ainsi 669 appartements de plus au total en 2022 qu'en 2019. Cependant, rien dans ces données disponibles n'indique si la progression ou la régression touche davantage les appartements sous ou au-dessus du loyer moyen.

Malheureusement, les données du portail ne fournissent pas d'information sur la situation dans les autres territoires de la Mauricie.

Ces dernières données mettent fin à la présentation du portrait de la Mauricie en ce qui a trait aux données sociodémographiques. Celles-ci permettent d'entamer la discussion et de poser un regard analytique pour mieux comprendre la réalité mauricienne à la lumière de l'évolution du portrait entre 2010 et 2023.



COMMENTAIRES ANALYTIQUES

Nous avons présenté les données selon les quatre volets suivants :

- Évolution de la population et des ménages ;
- Caractéristiques des ménages et des familles de recensement ;
- Revenus, coût des loyers et taux d'effort ;
- Parc immobilier, taux d'inoccupation et besoins impérieux en matière de logement.

Cette section sera consacrée à la discussion. Que comprenons-nous de ces données ? Cette réflexion méritera d'être approfondie par les personnes travaillant avec les populations cibles de la recherche, les personnes consultées et celles qui sont en mesure de décider des orientations en lien avec l'habitation en Mauricie.

Évolution de la population et des ménages; impact sur le logement des personnes âgées

Si la tendance se maintient, le portrait de la population en Mauricie continuera d'évoluer vers un vieillissement marqué. Car sans la migration interrégionale, l'immigration internationale et les naissances plus nombreuses chez les communautés autochtones, la population de la Mauricie serait en décroissance. De plus, la région comptera moins de personnes de 55 à 65 ans, qui sont normalement encore au travail à cet âge. Cela aura un impact probable sur le recrutement de la main-d'œuvre qui devient de plus en plus rare. Mais aussi, et cela concerne de façon importante l'objet de cette recherche, les ménages de personnes âgées n'auront plus accès à autant de soutien pour demeurer dans leur résidence.

Selon un document produit par L'institut de la statistique du Québec sur les personnes proches aidantes au Québec en 2018 (2018), parmi les personnes qui offrent du soutien aux personnes âgées, 31 % ont entre 45 et 64 ans et 21 % ont 65 ans et plus. Elles soutiennent prioritairement leurs parents, surtout pour les travaux domestiques (51 %) et pour l'entretien de la maison (40 %). Donc moins il y a de personnes de moins de 65 ans pour apporter du soutien, plus grand est le défi de tenir maison pour les personnes plus âgées.



Aussi, il devient évident que l'accroissement des personnes de 75 ans et plus nécessitera des ajustements et une adaptation du point de vue de l'habitation et des services, tant pour soutenir ces personnes dans les tâches leur permettant de demeurer dans leur maison ou leur appartement, qu'au niveau des soins à domicile et des services de santé. Par conséquent, il faudra être innovant pour répondre adéquatement à leurs besoins en matière d'habitation.

Les caractéristiques des ménages et des familles de recensement : pression sur la demande de logements

Les données recensées nous indiquent qu'il y a davantage de ménages composés d'une seule personne en Mauricie comparativement à 2010. Cela représente une pression supplémentaire sur la demande de logements, le nombre de ménages augmentant beaucoup plus rapidement que la population.

Durant la même période (de 2010 à 2022), on observe que la population immigrante et la population autochtone augmentent en Mauricie, particulièrement dans les milieux urbains. Il est aussi connu que les ménages de ces populations comptent davantage, en moyenne, de personnes. Ainsi, l'accès à des logements de bonne grandeur devient un enjeu important à Trois-Rivières et dans les territoires comptant une proportion plus importante de personnes immigrantes ou autochtones. Nous observons donc deux tendances qui ne requièrent pas les mêmes réalités de logement. Est-ce que les promoteurs immobiliers auront tendance à scinder des logements plus grands pour accommoder des ménages d'une personne? Ou est-ce que les logements plus grands seront préservés pour accueillir les populations ayant besoin de plus d'espace? Les deux réalités étant importantes, est-ce qu'une sera privilégiée à l'autre?

Comme les projections de population indiquent que le nombre de personnes de 75 ans et plus augmentera d'environ 15 800 personnes entre 2021 et 2031 en Mauricie, et que la proportion de ménages soutenue par une personne de 75 ans et plus est passée de 11,8 % en 2011 à 14,4 % en 2021, est-il probable que le nombre de ménages ayant pour principal soutien une personne de 75 ans suive la tendance et augmente de façon importante d'ici 2031? Et comme l'âge influence la capacité de réaliser toutes les obligations d'entretien d'une résidence, est-ce que de nouvelles formes de soutien pourront se développer pour permettre aux personnes plus âgées de demeurer "à la maison" telle qu'elles le souhaitent?

Revenus, coûts des loyers et le taux d'effort : les besoins essentiels compromis

Dès les premières pages de ce cahier, nous faisons une mise en garde quant aux impacts, sur les statistiques, des mesures gouvernementales de soutien au revenu pour aider les ménages durant la pandémie de COVID-19. Les données impliquant le revenu dans la présente recherche s'appuient sur les revenus de l'année 2020, année où les mesures gouvernementales ont été disponibles. Les chiffres indiquent que les taux de personnes à faible revenu en Mauricie ont baissé depuis 2015, passant de 11,8 % à 6,7 % en 2021.

Bien que cette aide ait été nécessaire et utile, nous posons l'hypothèse que ces mesures ont aidé temporairement les ménages ayant de faibles revenus, mais, que cette aide ayant cessé depuis, leur situation s'est peut-être dégradée entre 2020 et 2023. C'est le prochain recensement qui permettra d'en témoigner. Ainsi, la situation financière des personnes et des ménages était possiblement plus positive en 2020 qu'actuellement, les bonifications du revenu entraînées par les mesures de soutien gouvernementales ont contribué à une meilleure situation de revenu en 2020, dépassant les revenus des années antérieures et possiblement aussi les revenus des années qui ont suivi leur retrait. Ces améliorations sont notables pour les ménages qui ont connu un arrêt de travail dû à la pandémie, réduisant l'écart de leur revenu avec le seuil de la Mesure du panier de consommation (MPC) lors de l'année 2020 (Lemire, 2023).

Dans un récent article publié par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS, 2023, p. 1), les auteurs soulignent que les baisses d'impôt annoncées par le gouvernement en place risquent d'aider les mieux nantis au Québec, tout en ayant coupé l'aide ponctuelle des mesures lors de la pandémie.

« En 2020, les mesures fédérales temporaires de soutien du revenu des travailleurs et travailleuses en temps de pandémie ont été favorables à une meilleure couverture des besoins de base selon la MPC⁸ (4,8 % de la population sous le seuil en 2020 comparativement à 8,9 % en 2019) et à un recentrage de la population vers la classe moyenne (55,1 % de la population en 2020 comparativement à 52,1 % en 2019). À l'inverse, les baisses d'impôt dans le budget du Québec 2023-2024, qui profiteront essentiellement aux ménages à revenus élevés, prennent le relais des aides ponctuelles pour le coût de la vie de 2022, en retirant aux plus pauvres des soutiens encore plus vitaux en 2023 qu'en 2022. »

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) précise ce qui devrait être considéré, en 2023, comme un revenu viable, celui-ci permettant « d'évaluer le revenu nécessaire à trois types de ménage, pour atteindre un niveau de vie digne et sans

⁸ MPC : Mesure du panier de consommation.



pauvreté, au-delà de la seule couverture des besoins de base telle qu'établi par la Mesure du panier de consommation (IRIS, 2023, p. 2) ». Ce revenu viable permettrait de sortir de l'urgence et de participer pleinement à la vie de sa collectivité selon ses aspirations. Selon l'IRIS, il faudrait à Trois-Rivières, en 2023, un revenu de 27 358 \$ pour une personne seule; 39 895 \$ pour une famille monoparentale avec un enfant en CPE; et 67 205 \$ pour un couple avec deux enfants en CPE. Les frais considérés prévoient pour le logement à Trois-Rivières un montant de 8 032 \$ dans le locatif privé pour un ménage d'une personne seule incluant le loyer, l'électricité et les assurances.

Les ménages d'une seule personne peuvent aussi être en situation précaire. L'augmentation des coûts pour se loger étant bien documentée, il va sans dire que les personnes qui vivent seules avec un revenu en bas du revenu médian sont plus susceptibles d'être affectées par la crise actuelle du logement. Elles doivent assumer l'entièreté des dépenses pour le logement, l'alimentation et les autres biens de consommation essentiels que l'inflation a aussi fait gonfler. Et que dire des personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC, soit près de 17 500 personnes en Mauricie en 2021! Les personnes seules dont le revenu provient de l'aide sociale sont parmi les plus pauvres avec un revenu annuel de moins de 10 000 \$ (montant de base plus la prestation de solidarité), c'est moins de 1 000 \$ mensuellement. Plusieurs d'entre elles n'ont pas accès à un HLM ou un logement abordable alors que même les chambres (en pénurie) ne leur sont pas accessibles. Ces personnes consacrent souvent plus de 50 % de leur revenu au logement.

Les chiffres sur les coûts du logement fournis par Statistique Canada ne reflètent assurément pas la réalité de 2023 considérant l'exacerbation de la crise du logement qui sévit en Mauricie comme partout au Québec. Le prix des loyers et des maisons a augmenté en région aussi. À titre de repère, la Société d'habitation du Québec a publié une liste en 2021 des loyers médians avec services. À ce moment, en 2021, les loyers médians ayant 2 chambres à coucher avec services dans le marché (4^{1/2}) étaient de 745 \$ à La Tuque, 745 \$ à Shawinigan, 690 \$ à Trois-Rivières et 650 \$ dans les milieux ruraux. Il semble avantageux de se loger en Mauricie : tant la propriété privée que le logement locatif y sont moins coûteux qu'au Québec et plus précisément dans les grandes villes (SCHL, 2023).

Bien qu'il en coûte généralement moins cher pour se loger en Mauricie, est-ce qu'il est facile pour tous les ménages d'assumer les coûts de leur logement? Est-ce que ce sont uniquement les locataires qui sont confrontés à des défis quant au montant qu'il en coûte pour se loger? En Mauricie, comme les revenus ne sont pas à la hauteur des seuils de la MPC pour trop de personnes, il se trouve de nombreux ménages pour qui l'effort à fournir pour se loger dépasse les seuils reconnus comme acceptables, soit 30 % du revenu pour se loger, qu'on soit dans le marché locatif ou propriétaire de sa maison. Les données indiquent qu'on retrouve beaucoup moins de personnes vivant en logement social devant recourir aux services d'aide alimentaire. En effet, les programmes de soutien au logement limitent à 25 % du revenu la somme à consacrer au logement. Cela protège la



capacité des ménages à répondre à leurs autres besoins comme l'alimentation, le transport, l'habillement, etc.

Être locataire ou propriétaire a cependant des effets insoupçonnés : selon le cabinet Mercer, spécialiste en ressources humaines et en régimes de retraite, « un jeune, qui a aujourd'hui 25 ans et qui serait locataire toute sa vie active, devrait épargner 50 % plus d'argent que celui qui devient propriétaire afin d'avoir un revenu suffisant à la retraite. » (Fournier, 2023)

Un trop grand nombre de personnes touchées par les besoins impérieux en matière de logement en Maurice

Bien que le taux de ménages en Mauricie ayant des besoins impérieux en matière de logement soit deux fois moins élevé en Mauricie qu'au Québec, cela représente près de 4 000 ménages, pour qui leur logement pose les enjeux suivants : pas adapté au nombre de personnes, trop coûteux pour leur revenu ou nécessitant des réparations majeures. Bien que les données ne puissent pas mettre en rapport les caractéristiques des ménages et ceux ayant des besoins impérieux, il est légitime de croire que lorsque les ménages sont composés de personnes vivant des enjeux de marginalisation (population immigrante ou réfugiée, population autochtone, celle ayant des problèmes de santé mentale ou de dépendance) et de faible revenu, plus elles risquent d'être confrontées à des logements ne correspondant pas à leurs besoins.

L'évolution des besoins des populations avec le parc immobilier actuel est-elle possible?

Les taux d'inoccupation étant très faibles, il est clair qu'il manque de logements en Mauricie. Cependant, il serait avantageux de pouvoir observer les taux d'inoccupation selon les coûts des logements. Selon les entrevues réalisées dans le cadre de cette étude auprès des personnes et des organismes et dont les résultats sont présentés dans le cahier intitulé *Se loger en Mauricie : Regard sur les réalités et besoins des groupes de populations en situation de vulnérabilité sociale*, il apparaît difficile de trouver un logement adéquat, selon les besoins du ménage, en bon état et abordable financièrement.

Dans les derniers mois, une décision importante concernant les hébergements temporaires de type Airbnb a permis de libérer des logements réservés illégalement pour des personnes passantes par des propriétaires privés. À titre d'exemple, une recherche sur la page internet d'Airbnb a permis de constater qu'environ 100 logements, autrefois déclarés disponibles pour les personnes vacancières ou les travailleuses et les travailleurs de passage, sont retournés au marché locatif annuel lorsque le gouvernement a placé l'obligation de fournir un numéro de certificat d'enregistrement pour y placer son



annonce. C'est donc dire que les lois et la réglementation sont importantes pour un meilleur équilibre de l'accès au logement.

Par ailleurs, la perte d'unités d'habitation en RPA a des impacts importants pour les personnes âgées en Mauricie, d'autant que ce sont souvent les petites ressources, plus abordables pour les personnes âgées à revenu faible ou modeste, qui se voient dans l'obligation de fermer leurs portes. Elles ne réussissent plus à composer avec les exigences gouvernementales pour leur accréditation et celles de la pénurie de personnel.

Un cahier de recherche de cette étude présente l'état de situation du logement social et communautaire en Mauricie. Il fait état du vieillissement du parc immobilier.





EN CONCLUSION

Ce cahier présente plusieurs données concernant la population de la Mauricie en la comparant au Québec lorsque c'est possible. On constate qu'en matière de logement, il semble avantageux de vivre en Mauricie : le coût des loyers et des propriétés y est avantageux comparativement aux grands centres urbains ou aux municipalités qui lui sont périphériques, la nature y est généreuse.

Cependant, on ne peut faire abstraction du fait que les revenus y sont aussi considérablement beaucoup plus bas qu'ailleurs, que l'essence et l'épicerie n'y coûtent pas moins cher, que les distances sont souvent plus grandes à parcourir pour avoir accès aux services, que les habitations sont souvent beaucoup plus anciennes et que le coût des travaux pour les rénover ou simplement les conserver en bon état y est aussi élevé qu'ailleurs.

En Mauricie, comme ailleurs au Québec, le défi est toujours un peu plus grand pour les femmes, car elles ont un revenu plus faible que les hommes.

Et ce, dans un contexte de vieillissement de la population qui a un effet réducteur de l'énergie disponible pour réaliser des travaux d'entretien de sa maison, où les besoins de soutien au quotidien augmentent avec l'âge, où le recours aux services sociaux et de santé augmente, mais où la collaboration des citoyen.ne.s plus jeunes et énergiques sera moins disponible étant donné la décroissance des 25-64 ans.

Notons aussi que les femmes ayant une espérance de vie plus longue, lorsqu'elles sont plus âgées, elles doivent assumer plus souvent seules, les coûts et la gestion du logement.

La région de la Mauricie est riche de sa population et de son expérience. Certains territoires locaux semblent plus avantagés au point de vue socioéconomique. D'autres sont confrontés de façon plus importante à des défis de toutes sortes. L'habitation est partout un enjeu pour la vitalité des milieux et le renforcement du tissu communautaire.



RÉFÉRENCES

Bellehumeur, Patrick. 2022. « Les besoins impérieux en matière de logement en 2021 », *OSPV - Bulletin d'information lanauchois*, CIUSSS de Lanaudière, Direction de santé publique, novembre 2022, no. 90, 2 p.

CIUSSS MCQ. « Résidence privée pour aînés (RPA) ». [En ligne]. Récupéré à <https://ciusssmcq.ca/soins-et-services/soins-et-services-offerts/hebergement/residence-privée-pour-aines-rpa> (Consulté en mars 2023).

Couturier, Ève-Lyne, Minh Nguyen, Viviane Labrie. 2023. « Le Revenu viable 2023 : dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt, Faits saillants ». IRIS. [En ligne]. Récupéré à <https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/Revenu-viable-2023-WEB.pdf> (Consulté le 17 mai 2023). Et récupéré à [https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/#Cout de la vie pour un menage dune personne seule](https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/#Cout%20de%20la%20vie%20pour%20un%20menage%20dune%20personne%20seule)

Fournier, Marie-Ève. « Les locataires doivent épargner davantage et travailler plus longtemps », *La Presse*, 14 mai 2023.

Institut de la statistique du Québec. « Estimations de population par groupe d'âge, MRC et le Québec, 2011, 2021, 2031 ».

Institut de la statistique du Québec. 2022. « Panorama des régions du Québec, édition 2022 ».

Institut de la statistique du Québec. 2022. « Revenu disponible par habitant. Bilan de l'année 2020 à l'échelle du Québec et de ses régions ». [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-disponible-par-habitant-bilan-2020-quebec-regions.pdf>

Institut de la statistique du Québec. Mise à jour décembre 2022. « Seuils du faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR), selon la taille du ménage, Québec ». [En ligne]. Récupéré à https://statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-menages-et-particuliers/tableau/seuils-mesure-faible-revenu-avant-impot-taille-menage#tri_type_revenu=10



Institut de la statistique du Québec. 2018. « Les personnes proches aidantes au Québec en 2018 » [En ligne]. Récupéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/personnes-proches-aidantes-quebec-2018>

La Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS). 2023. « Étude parcours. Demander de l'aide alimentaire, et après? ». [En ligne]. Récupéré à <https://chairecacis.org/etude-parcours> (Consulté le 18 mai 2023).

Lemire Louise. 2023. Texte de réflexion sur les mesures de pauvreté. Centre de recherche sociale appliquée.

Ministère de la Famille. 2021. « Les familles d'identité autochtone et les familles mixtes au Québec : qui sont-elles et comment se comparent-elles aux autres familles? », *Bulletin Quelle famille?*, volume 8, numéro 3, 15 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2019. *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*. Rapport. Québec. 268 p.

Moisson Mauricie/Centre-du-Québec (MMCQ). 2022. « Bilan-Faim 2022 : augmentation du nombre de demandes ». [En ligne]. Récupéré à <https://www.moisson-mcdq.org/bilan-faim-2022-augmentation-du-nombre-de-demandes> (Consulté le 15 mai 2023).

Radio-Canada. « Trois fois plus de nouveaux arrivants au SANA de Trois-Rivières, [Entrevue] », *Téléjournal Mauricie–Centre-du-Québec*, 14 mai 2023.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 2023. « Portail de l'information sur le marché de l'habitation ». [En ligne]. Récupéré à <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada> (Consulté le 15 mai 2023).

SCHL. 2023. « Rapport sur le marché locatif – Janvier 2023 ». [En ligne]. Récupéré à <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/rental-market-report/rental-market-report-2022-fr.pdf?rev=542e6915-ee07-45ee-a3ae-48a5d85c25af>

Société d'habitation du Québec (SHQ). Données au 31 mars 2022 sur les interventions RénoRégion et Rénovation Québec entre 2017 et 2022.

Société d'habitation du Québec (SHQ). 2021. « Portrait régional de l'habitation. Région administrative 04 Mauricie ». [En ligne]. Récupéré à http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/publications/archives/portraits_regionaux_de_lhabitation.html

Statistique Canada. 2022. Recensement de la population 2021. « Besoins impérieux en matière de logement au Canada ». [En ligne]. Récupéré à [Besoins impérieux en matière de logement au Canada \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-646-x2022001/article/00001)



Statistique Canada. 2016. *Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul*, Ottawa, ministère de l'Industrie, numéro 75002M, 2016a, 11 p.

Torres, Sandy. 2010. *Portrait de l'habitation en Mauricie - Bilan, besoins et perspectives*. Rapport déposé au Consortium en développement social de la Mauricie.
